



Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale
13 juin 2012
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-septième session
Point 26 a) de la liste préliminaire**
Activités opérationnelles de développement : examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Conseil économique et social
Session de fond de 2012
New York, 2-27 juillet 2012
Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire***
Activités opérationnelles menées par le système des Nations Unies aux fins de la coopération internationale pour le développement : suite donnée aux recommandations de politique générale de l'Assemblée générale et du Conseil

Analyse du financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies pour 2010

Rapport du Secrétaire général****

Résumé

Contributions

Généralités

Le montant total des contributions aux activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies s'est élevé à environ 22,9 milliards de dollars en 2010, soit une augmentation de 3 % en termes réels par rapport à 2009, représentant environ 16 % du montant total de l'aide publique au développement (APD), hors allègement de la dette, selon les données communiquées par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD).

* Nouveau tirage pour raisons techniques (15 août 2013).

** A/67/50.

*** E/2012/100.

**** Le rapport n'a pas pu être présenté plus tôt parce que les informations de certains organismes ont été reçues tardivement.



Augmentation du financement des activités touchant au développement

Environ 68 % des fonds ont servi à financer des activités de développement à long terme, et 32 % des activités d'aide humanitaire. Les contributions aux activités touchant au développement ont augmenté de 5 % en valeur réelle en 2010. En revanche, les fonds consacrés à l'aide humanitaire, plus instables, ont progressé de moins de 1 % en valeur réelle.

Déséquilibre croissant entre ressources de base et autres ressources

En 2010, les activités opérationnelles de développement étaient financées à environ 74 % par des ressources autres que des ressources de base, donc soumises à divers degrés de restrictions quant à leur utilisation. Les ressources de base ont diminué de 3 % en valeur réelle, tandis que les autres ressources augmentaient de 6 %. Environ 70 % des contributions relatives au développement concernaient des ressources autres que les ressources de base en 2010, contre 67 % en 2009.

Tendances positives sur le long terme

Entre 1995 et 2010, les tendances générales ont été positives en ce qui concerne tant les activités liées au développement que les activités d'assistance humanitaire. Pendant cette période de 15 années, le financement des activités de développement a progressé de 131 %, celui des activités d'assistance humanitaire de 108 %, et les contributions aux ressources autres que les ressources de base destinées au développement ont augmenté de 350 %, le tout en valeur réelle.

Dans l'ensemble, au cours de cette période de 15 années, les contributions aux activités opérationnelles de développement des Nations Unies ont augmenté à un rythme plus rapide que l'APD totale, selon les données communiquées par le CAD. Cependant, la quasi-totalité de cette croissance a revêtu la forme de ressources autres que les ressources de base, de sorte que la part des ressources de base dans les activités opérationnelles de développement est passée de 53 % en 1995 à 26 % en 2010.

Élargissement de la base de financement

La base de financement des activités opérationnelles de développement s'est généralement élargie entre 1995 et 2010 et la part des organisations non gouvernementales, des partenariats public-privé et d'autres institutions multilatérales (y compris des fonds mondiaux) est passée de 7 % en 1995 à 17 % en 2010. Cette part s'élève même à 23 % si l'on considère uniquement les activités touchant au développement. Le volume absolu des contributions directes des pays du CAD a augmenté de 98 % en termes réels entre 1995 et 2010, mais leur part totale dans l'ensemble du financement des activités opérationnelles a diminué, passant de 71 % à 62 %.

Le système des Nations Unies, principal partenaire multilatéral des pays du CAD

En 2010, quelque 32 % des contributions directes au système multilatéral, selon les données communiquées par le CAD, ont transité par les organismes des Nations Unies s'occupant de développement, ce qui fait du système des Nations Unies le principal partenaire multilatéral des pays du CAD.

Augmentation des contributions des pays en développement

Les contributions des pays en développement (hors ressources locales) aux activités opérationnelles de développement se sont élevées à 551 millions de dollars en 2010 et ont augmenté d'environ 47 % en termes réels entre 2005 et 2010. Environ la moitié de ces financements étaient sous la forme de ressources de base.

Niveau élevé de fragmentation des ressources autres que les ressources de base

En 2010, quelque 89 % des financements autres que les contributions aux ressources de base destinés aux activités de développement provenaient d'un donateur unique et étaient affectés à des programmes ou projets déterminés, ce qui a contribué à la fragmentation des flux de ressources et a eu une incidence considérable au niveau de la cohérence et de l'efficacité des programmes ainsi que des coûts de transaction. Les contributions aux mécanismes de financement commun tels que les fonds d'affectation spéciale multidonateurs, y compris les fonds du programme « Unis dans l'action » et les fonds thématiques des organismes, ont représenté le reliquat de 11 % des flux de ressources autres que les ressources de base et accusé une augmentation de quelque 18 % par rapport à 2009.

Prévisibilité des flux de ressources

Les changements annuels dans les contributions des donateurs peuvent être considérables, notamment du fait de la volatilité des taux de change. Ainsi, la valeur équivalente en dollars des États-Unis de contributions versées en euros pouvait varier dans une proportion allant jusqu'à 20 % selon le moment de la réception de ces sommes et celui de leur enregistrement. L'effet négatif combiné des fluctuations des contributions sur l'ensemble des ressources disponibles a été limité pendant la récente période de croissance générale. Cependant, il semble que cette stabilité relative soit davantage une coïncidence que le résultat d'un système de financement qui fonctionne bien et comporte des mécanismes pour faire face aux problèmes inhérents à une lourde dépendance vis-à-vis des contributions volontaires annuelles. Dans l'ensemble, l'adoption par les organismes du système des Nations Unies pour le développement de cadres de financement stratégiques et pluriannuels intégrés ne semble pas avoir permis d'améliorer sensiblement la prévisibilité, la fiabilité et la stabilité du financement.

Partage de la charge entre les pays du CAD

En 2010, les pays du CAD ont contribué à environ 84 % du total des ressources de base destinées aux activités touchant au développement, avec des différences marquées entre leurs contributions respectives mesurées en proportion de leur revenu national brut. Si, en 2010, un taux cible minimum égal au rapport médian entre le financement touchant au développement et le revenu national brut avait été fixé pour le système des contributions négociées, le total des ressources de base aurait augmenté de quelque 2,1 milliards de dollars, soit une hausse de 44 %, le portant à 6,7 milliards de dollars.

Dépenses

Généralités

En 2010, quelque 72 % du montant total des dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement, qui s'élevaient à 24 milliards de dollars, concernaient des activités programmatiques à l'échelle nationale, dont 45 %, soit 7,9 milliards de dollars, en Afrique. Le reliquat, soit 28 % des dépenses totales, avait trait aux activités programmatiques à l'échelle régionale et mondiale, à l'appui et à la gestion des programmes.

Les dépenses consacrées aux activités de développement se sont élevées à 16,2 milliards de dollars en 2010, soit une augmentation de 25 % en termes réels depuis 2005. Environ la moitié des dépenses axées sur le développement à l'échelle nationale, à l'exclusion des ressources locales, ont été engagées dans des pays à faible revenu en 2010.

Les ressources de base subventionnent les dépenses d'appui relatives aux activités financées au moyen d'autres ressources

Il existe un écart important entre les ressources de base et les autres ressources dans la répartition de l'ensemble des dépenses d'appui aux programmes et de gestion des organisations. Il en résulte que les parts pouvant être consacrées aux activités de programme sont également très différentes : 64 % des ressources de base seulement, contre 90 % des autres ressources. L'application générale d'un taux de recouvrement de l'ordre de 15 % permettrait de débloquer quelque 556 millions de dollars en ressources de base pour financer des activités programmatiques, soit l'équivalent de 23 % du niveau actuel des activités programmatiques de base.

Concentration modérée des activités du système des Nations Unies pour le développement

Les activités du système des Nations Unies pour le développement dans son ensemble sont modérément concentrées, les activités menées dans 45 pays de programme, soit 30 % du total, représentant quelque 80 % du montant total des dépenses engagées au niveau des pays en 2010. Dans 61 pays de programme, soit 41 % du total, les activités opérationnelles de développement représentaient moins de 10 % de l'APD totale en 2010.

Les entités du système des Nations Unies pour le développement ayant déclaré avoir engagé des dépenses au niveau national entretenaient un nombre total de 1 939 relations avec 149 pays de programme en 2010. Quelque 53 % de ces relations étaient importantes en termes financiers, ce qui signifie que les entités concernées figuraient parmi les plus gros contributeurs fournissant ensemble 80 % de l'APD totale, et/ou allouaient au pays de programme une part de ressources supérieure à leur part respective dans l'ensemble des activités opérationnelles de développement des Nations Unies au niveau mondial. En 2010, environ 36 % de ces activités étaient réalisées par des entités dont les opérations se caractérisaient par un degré de concentration supérieur à la moyenne.

Table des matières

	<i>Page</i>
Acronymes et sigles	8
I. Introduction	10
II. Vue d'ensemble	13
III. Analyse détaillée	21
A. Contributions	21
B. Dépenses	29
IV. Examen de certaines questions	38
A. Prévisibilité de l'apport des ressources de base et des autres ressources	38
B. Partage des charges	44
C. Financement au titre des ressources autres que les ressources de base et recouvrement des coûts – subventions croisées	47
 Tableaux	
1. Contributions aux activités opérationnelles de développement, 1995-2010	21
2. Ressources locales versées au système des Nations Unies en 2010	27
3. Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, 2010	28
4. Dépenses de fonds du programme « Unis dans l'action » en 2010 dans les pays pilotes	29
5. Dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement, 2005-2010	30
6. Dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement dans les 10 premiers pays ou régions de programme, 2010	31
7. Dépenses programmatiques consacrées aux activités opérationnelles de développement (à l'exclusion des ressources locales) dans les 10 premiers pays de programme, 2010	32
8. Dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement dans les 10 premiers pays en termes de ressources de base, 2010	36
9. Ventilation générale des dépenses d'activités opérationnelles de développement, 2010	47
10. Dépenses relatives aux activités de programme au niveau national (hors ressources locales) pour les activités opérationnelles de développement en 2010 en pourcentage de l'APD aux pays à faible revenu et aux pays en situation fragile	51
11. Relations de coopération des entités des Nations Unies avec les pays de programme en 2010 : degré d'importance, de concentration et de fragmentation	52
12. Relations de coopération des entités des Nations Unies avec les pays de programme en 2010 : degré d'importance, de concentration et de fragmentation, par niveau de revenu du pays et statut de PMA	53

Figures

I.	Activités menées à l'échelle du système des Nations Unies en 2010	11
II.	Contributions aux activités opérationnelles de développement menées par les Nations Unies en 2010, par type	14
III.	Variation en volume des activités opérationnelles de développement des Nations Unies, 1995-2010 (pourcentage par rapport à 1995)	14
IV.	Filières de l'aide multilatérale en 2010	15
V.	Activités opérationnelles de développement menées par les Nations Unies en 2010	16
VI.	Principaux contributeurs aux activités opérationnelles de développement menées en 2010 : comparaison entre les ressources de base et les autres ressources, et total des deux	17
VII.	Principaux organismes menant des activités opérationnelles de développement en 2010 : comparaison entre les ressources de base et les autres ressources, et total des deux	18
VIII.	Activités opérationnelles de développement, 2010, par région	19
IX.	Dépenses programmatiques relatives aux 50 premiers pays de programme, 2010.	19
X.	Part de l'APD totale en ce qui concerne les dépenses programmatiques à l'échelle nationale (à l'exclusion des ressources locales) consacrées aux activités opérationnelles de développement, 2010	20
XI.	Taux de croissance réel moyen annuel de l'APD et activités opérationnelles de développement (compte non tenu de l'allègement de la dette et des ressources locales)	22
XII.	Principales sources de financement des activités de développement, 1995-2010	23
XIII.	Principaux contributeurs aux activités opérationnelles de développement – 2010 : comparaison des contributions : ressources de base, autres ressources, montant total	24
XIV.	Principales entités menant des activités opérationnelles de développement, 2010 : ressources de base, autres ressources et montant total	25
XV.	Modalités d'apport des ressources autres que les ressources de base aux activités opérationnelles de développement en 2010.	26
XVI.	Dépenses consacrées par les principaux organismes aux activités opérationnelles de développement, 2010	30
XVII.	Dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement, 2010.	31
XVIII.	Dépenses programmatiques consacrées aux activités opérationnelles de développement (à l'exclusion des ressources locales) dans les 120 premiers pays de programme, 2010	32
XIX.	Activités opérationnelles de développement par principaux groupes de pays, 2010	34
XX.	Dépenses programmatiques à l'échelle nationale (à l'exclusion des ressources locales) consacrées aux activités opérationnelles de développement, par principaux groupes de pays, 2010 : comparaison entre les ressources de base, les autres ressources et l'ensemble des ressources.	35
XXI.	Dépenses programmatiques (à l'exclusion des ressources locales) consacrées aux activités opérationnelles de développement dans les 120 premiers pays, 2010 (par ordre de grandeur des dépenses au titre des ressources de base)	36

XXII.	Dépenses programmatiques à l'échelle nationale consacrées aux activités opérationnelles de développement, 2010 : corrélation entre les ressources de base et les autres ressources . . .	37
XXIII.	Contributions volontaires aux principaux fonds, programmes et institutions spécialisées, 2005-2010 : évolution par rapport à 2005	39
XXIV.	Contributions volontaires, par sources principales, aux ressources de base du PNUD, 2005-2010 : évolution par rapport à 2005	39
XXV.	Contributions volontaires, par sources principales, aux ressources de base du PNUD, 2005-2010 : évolution par rapport à l'année précédente	40
XXVI.	Contributions volontaires, par sources principales, aux ressources autres que les ressources de base de la FAO, 2005-2010 : évolution par rapport à 2005.	40
XXVII.	Contributions volontaires, par sources principales, aux ressources autres que les ressources de base de la FAO, 2005-2010 : évolution par rapport à l'année précédente	41
XXVIII.	Évolution des taux de change entre les monnaies de certains donateurs et le dollar des États-Unis, 2005-2011, par rapport à janvier 2005	42
XXIX.	Contributions par sources principales, aux ressources de base de l'UNICEF, 2009-2010 : variation des montants des contributions en monnaie nationale et de leur équivalent en dollars des États-Unis.	42
XXX.	Contributions des pays du CAD aux ressources de base consacrées aux activités opérationnelles de développement, 2010, par rapport au revenu national brut (rapport DEVb/RNB)	45
Annexes		
I.	Note technique sur les définitions, les sources et le périmètre de l'étude.	57
II.	Différences entre le Comité d'aide au développement et le système des Nations Unies en matière d'information financière.	61
III.	Ensemble des flux d'aide publique au développement, 2010	63
IV.	Partage des charges	64
V.	Groupes de pays	65
VI.	Tableaux statistiques disponibles sur le site Web du Service des politiques de coopération en matière de développement du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales.	71

Acronymes et sigles

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
APD	Aide publique au développement
CAD	Comité d'aide au développement
CCS	Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCDH	Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
ITC	Centre du commerce international
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la Santé
OMT	Organisation mondiale du tourisme
ONU-UDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial

PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RNB	Revenu national brut
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNODC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UPU	Union postale universelle
VNU	Volontaires des Nations Unies

I. Introduction

Structure et teneur du rapport

1. Ce rapport traite des 37 organismes des Nations Unies (fonds, programmes et institutions) qui ont reçu un financement au titre des activités opérationnelles de développement en 2010. Ces organismes constituent ce qu'on appelle généralement le système des Nations Unies pour le développement et représentent globalement 95 % de l'ensemble de ces activités menées à l'échelle du système des Nations Unies. Les données statistiques détaillées qui ont servi de base à la présentation et aux analyses du présent rapport figurent à l'annexe statistique que l'on peut consulter sur le site Web du Service des politiques de coopération en matière de développement (DCPB) du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination (OESC) au Département des affaires économiques et sociales¹.

Établissement de rapports à l'échelle du système : problèmes et perspectives

2. Actuellement, trois acteurs établissent des rapports sur le financement des organismes du système des Nations Unies : le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies (UNDESA ou « le Département »), le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) et le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD). Le Département et le CAD mettent l'accent sur les activités opérationnelles de développement, chacun sous l'angle qui lui est propre. Le CCS s'intéresse plus largement à la situation budgétaire et financière des organismes des Nations Unies.

3. En ce qui concerne l'accès à l'information, dans sa résolution 63/311, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de créer une base centrale de données sur les activités opérationnelles de développement des Nations Unies. Cette base de données devrait être intégrée à la base de données statistiques et au système d'information financière actuellement mis au point par le CCS et dont le lancement est prévu en 2012. Grâce à leur collaboration, le Département et le CCS visent à rationaliser et harmoniser la collecte des données, améliorer les délais d'établissement des rapports et mieux accorder l'information qu'ils contiennent. Le Département a également renforcé sa collaboration avec le CAD en vue d'une meilleure comparabilité et d'une plus grande complémentarité des données et de l'information.

4. L'annexe I comporte une note technique sur les problèmes et les défis que présente l'établissement de rapports à l'échelle du système, et qui concernent l'emploi de la terminologie, les sources et la portée des données et des rapports ainsi que leur comparabilité entre les différents organismes des Nations Unies. L'annexe II expose les différences dans la façon dont les organismes des Nations Unies et le CAD présentent dans leurs rapports les ressources de base, les autres ressources et les dépenses liées aux activités opérationnelles de développement des Nations Unies.

¹ [http://www.un.org/en/development/desa/oesc/pdf/statistical_annexe_to_funding_report\(2010\).xls](http://www.un.org/en/development/desa/oesc/pdf/statistical_annexe_to_funding_report(2010).xls).

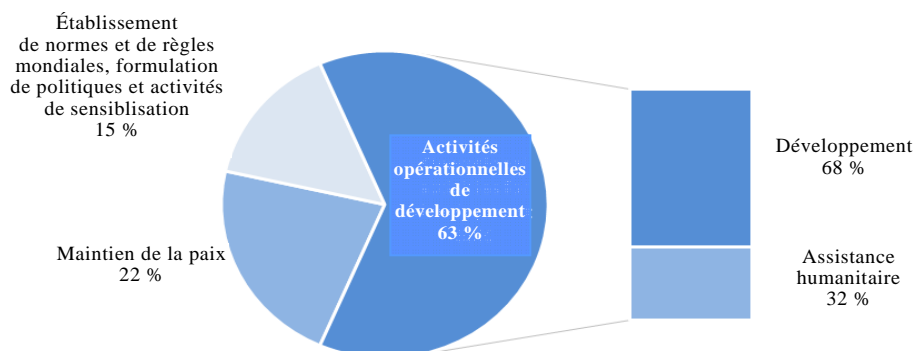
Activités opérationnelles de développement

5. Les activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies sont celles que les organismes des Nations Unies mènent avec pour objectif principal la promotion du développement. Un certain nombre d'organismes sont dotés d'un mandat spécifique à cet égard. Les activités concernées sont des activités de développement à long terme (liées au développement) mais aussi des activités à plus court terme mettant l'accent sur l'aide humanitaire (liées à l'aide humanitaire).

6. Il n'existe pas de système de classification harmonisé à l'échelle du système pour différencier les activités liées au développement de celles liées à l'aide humanitaire. Pour les besoins du présent rapport, et en attendant la mise en place d'un tel système de classification, l'ensemble des activités du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) et du Bureau de coordination des affaires humanitaires (BCAH), les opérations d'urgence de l'UNICEF (environ 26 % de toutes ses activités) et les opérations humanitaires du Programme alimentaire mondial (PAM) (environ 91 % de toutes ses activités) sont considérées comme de l'aide humanitaire. En conséquence, toutes les autres activités sont traitées comme relevant du développement. La distinction faite entre activités de développement et activités d'aide humanitaire du Programme alimentaire mondial dans le présent rapport marque une amélioration en comparaison des précédents rapports, où toutes les activités du PAM étaient considérées de l'aide humanitaire. Nombre des activités plus détaillées dans le présent rapport concernent spécifiquement le développement.

7. Comme l'indique la figure I plus bas, les activités opérationnelles de développement ont représenté en 2010 environ 63 % (22,9 milliards de dollars) de l'ensemble des activités menées à l'échelle du système des Nations Unies (36,1 milliards de dollars). La part des opérations de maintien de la paix a été de 22 % (7,8 milliards de dollars), les derniers 15 % (5,3 milliards de dollars²) correspondant aux activités liées à l'établissement de normes et de règles mondiales au sein du système, à la formulation des politiques et à la sensibilisation.

Figure I
Activités menées à l'échelle du système des Nations Unies en 2010
(36,1 milliards de dollars)



² Évaluation fondée sur les données de 2009.

Ressources de base et autres ressources

8. Les activités opérationnelles de développement sont financées au moyen des ressources dites « de base » et d'autres ressources. Par ressources de base, on entend les ressources qui peuvent être mises en commun sans restriction et dont l'utilisation et l'application sont directement liées aux mandats multilatéraux et aux plans stratégiques des organismes qui sont approuvés par les organes directeurs respectifs dans le cadre d'un processus intergouvernemental.

9. À l'opposé, et selon les consignes des contributeurs, les ressources autres que les ressources de base sont pour la plupart préaffectées et ont, de ce fait, une utilisation et une application restreintes, dans le strict respect des plans stratégiques approuvés par les organes directeurs.

10. L'aide de base, ou sans restriction, est en général considérée comme un moyen plus efficace de nouer des partenariats de qualité avec les pays de programme pour la réalisation d'activités opérationnelles de développement. Les ressources de base assurent un financement commun de qualité et d'une grande souplesse. Elles sont essentielles pour permettre aux organismes d'exécuter leurs mandats multilatéraux, d'assurer la direction technique continue des activités et de promouvoir des solutions innovantes dans le cadre d'objectifs précis, d'activités de sensibilisation et de la formulation de politiques en plus de la mise en œuvre des programmes sur le terrain. Les ressources de base font l'indépendance et la neutralité des organismes et expliquent que ceux-ci inspirent confiance dans un univers de coopération au développement en pleine mutation. L'aide restreinte sous la forme de ressources autres que les ressources de base, en revanche, est souvent perçue comme présentant un risque d'infléchissement des priorités des programmes en limitant la part du financement directement contrôlée par les organes directeurs et processus intergouvernementaux. On lui reproche par ailleurs de contribuer à la fragmentation, à la concurrence et au chevauchement entre les organismes et de décourager la recherche d'une vision à l'échelle du système des Nations Unies, d'un positionnement stratégique et d'une approche cohérente. Il est en outre avéré qu'elle aboutit à une augmentation des coûts de transaction en raison de ses caractéristiques prédominantes qui privilégient les donateurs uniques et les programmes et projets spécifiques.

11. Le financement des activités opérationnelles de développement sous la forme de ressources autres que les ressources de base a progressé de manière importante au fil du temps et représentait environ 74 % du total des ressources en 2010, alors qu'il était de 47 % en 1995. S'agissant des seules activités liées au développement, les ressources autres que les ressources de base constituaient 70 % du total des ressources en 2010, contre 36 % en 1995.

12. Environ 7 % des ressources autres que les ressources de base sont des ressources dites locales, à savoir des ressources que les pays de programme fournissent aux organismes au service des programmes prévus dans ces pays eux-mêmes. Chaque fois que la nature de ces ressources est indiquée et que cela paraît justifié, cette composante est exclue de certaines des analyses figurant dans le présent rapport.

Aide publique au développement et autres types d'aide

13. Le rapport fait plusieurs fois référence à l'aide publique au développement (APD) dans le cas d'analyses faites pour comparer les activités opérationnelles de développement des Nations Unies à d'autres types d'aide au développement. Deux versions de l'APD (allégement de la dette non compris) sont utilisées, selon la définition que leur donne le CAD : i) l'APD fournie uniquement par les gouvernements des pays membres du CAD (124,5 milliards de dollars en 2010) et ii) l'APD totale (131,8 milliards de dollars en 2010). La seconde comprend les apports d'aide qui sont signalés au CAD par des pays qui n'en sont pas membres. L'annexe III fournit des informations complémentaires sur les différentes composantes de l'APD totale. Il est entendu que ni l'une ni l'autre des deux versions susmentionnées ne représente la totalité de l'aide au développement³.

Termes courants et termes réels

14. Dans le présent rapport, les comparaisons et l'analyse des tendances en termes réels sont effectuées à partir des montants exprimés en dollars constants des États-Unis (2009) grâce à l'application des déflateurs publiés par le CAD, qui tiennent compte de l'effet combiné de l'inflation et des fluctuations des taux de change.

II. Vue d'ensemble

15. Le présent chapitre propose un aperçu général de certains aspects du système de financement des activités opérationnelles de développement. Les chapitres suivants proposent des analyses plus fouillées, notamment les grandes tendances, questions et perspectives.

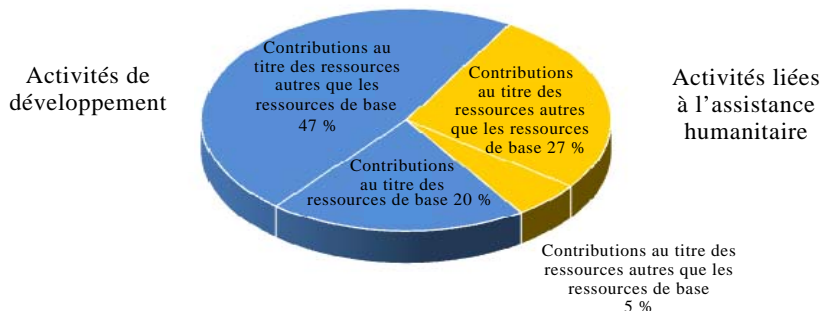
Contributions

16. Le total des contributions destinées aux activités opérationnelles de développement s'élevait à 22,9 milliards de dollars en 2010. Environ 68 % de ce montant (15,5 milliards) ont été affectés à des activités liées au développement et 32 % (7,4 milliards) à des activités liées à l'assistance humanitaire (voir fig. 2). Quelque 70 % des contributions concernant le développement et 83 % de celles liées à l'assistance humanitaires correspondaient à des ressources autres que les ressources de base et ne comportaient donc pas d'affectation spéciale.

³ À cet égard, d'après le rapport de 2010 sur la coopération internationale pour le développement (International Development Cooperation Report), les flux privés représentaient en 2009 quelque 25 milliards de dollars et la coopération Sud-Sud au développement, environ 17 milliards, portant déjà à 174 milliards le montant total connu de l'aide au développement.

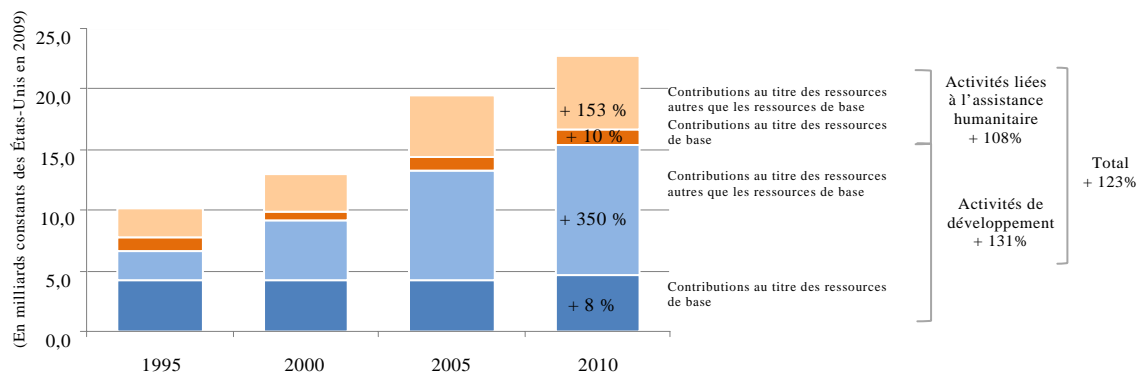
Figure II
Contributions aux activités opérationnelles de développement menées par les Nations Unies en 2010, par type

Montant total des contributions : 22,9 milliards de dollars



17. La figure III présente un aperçu de la croissance en termes réels du financement des activités opérationnelles de développement pour la période 1995-2010. Alors que les activités de développement et les activités liées à l'assistance humanitaires accusent les unes comme les autres des tendances généralement positives, la croissance des ressources de base a été minime par rapport à celle des autres ressources. Cette évolution et le déséquilibre qui s'ensuit entre les deux sources de financement sont au cœur du débat sur la masse critique nécessaire aux organismes des Nations Unies pour leur permettre d'assurer et de renforcer continuellement leurs moyens d'exécuter leurs mandats multilatéraux, notamment les activités de fond sur le terrain, d'assumer la direction technique des activités et de promouvoir des solutions innovantes, de garantir leur propre indépendance, leur neutralité et leur positionnement stratégique en tant que partenaires dignes de confiance dans un environnement économique en pleine mutation. La notion de masse critique est analysée dans la partie IV du présent rapport.

Figure III
Variation en volume des activités opérationnelles de développement des Nations Unies, 1995-2010 (pourcentage par rapport à 1995)



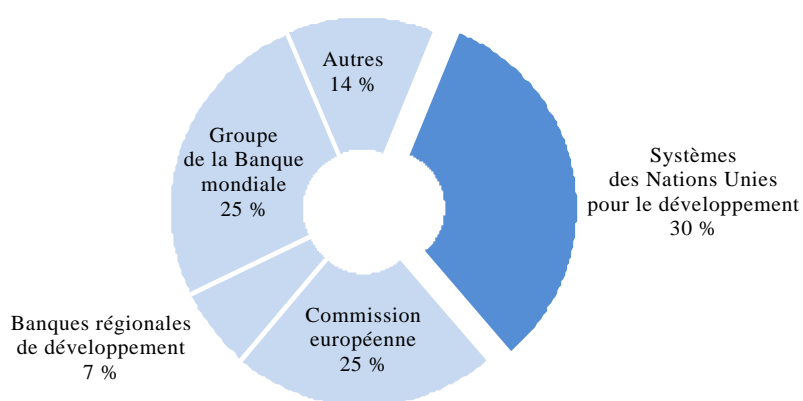
Part de l'aide multilatérale et aide publique au développement totale

18. Le système des Nations Unies pour le développement demeure la principale filière de financement multilatéral direct si l'on ajoute les contributions au titre des ressources de base et les contributions au titre des autres ressources, comme le fait le CAD (voir fig. IV). Cette part est actuellement estimée à 32 %. La part relativement conséquente des flux d'aide multilatérale confirme le rôle important que joue le système des Nations Unies pour le développement dans la coopération multilatérale au service du développement.

Figure IV

Filières de l'aide multilatérale en 2010

Total : 54,5 milliards de dollars



19. Le financement des activités opérationnelles de développement menées par les Nations Unies en 2010 (ressources locales non comprises) représentait 16 % de l'ensemble des flux apports d'APD (allègement de la dette non compris), et la part du financement de ces activités opérationnelles de développement assurée par les membres du CAD, 12 % des apports d'ADP de ces pays.

Sources de contributions

20. Comme le montre la figure V, environ 76 % du montant total des contributions en 2011 ont été directement fournis par des gouvernements, membres ou non membres du CAD. Sont incluses dans ce montant les contributions provenant des fonds d'affectation spéciale multidonateurs des Nations Unies, que les services d'administration des fonds du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires au sein du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) gèrent pour le compte du système des Nations Unies pour le développement⁴. Les 24 % restants correspondent à la part de la Commission européenne et des organisations non gouvernementales, des partenariats public-privé et des autres institutions multilatérales (y compris les fonds d'action générale), qui sont eux-mêmes essentiellement financés par les gouvernements. Au cours de la période 1995-2010, on a assisté à un élargissement général de la base de

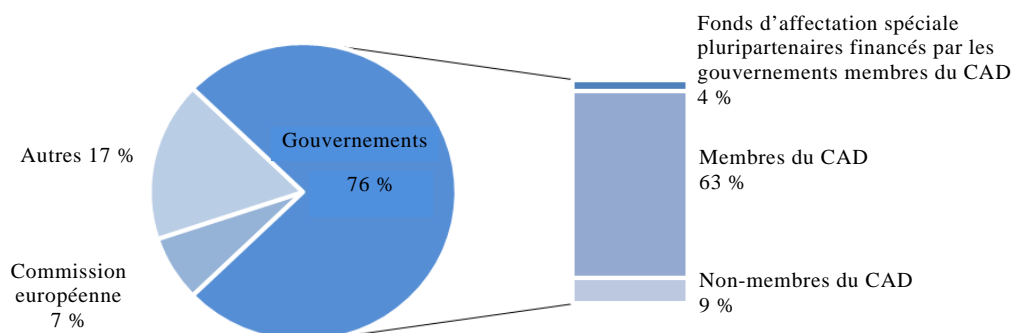
⁴ Les fonds d'affectation spéciale multidonateurs des Nations Unies ont été financés à hauteur de 95 % par les gouvernements membres du CAD en 2010 et pris en compte séparément.

financement, la part des organisations non gouvernementales, des partenariats public-privé et des autres institutions multilatérales (y compris les fonds d'action générale) passant de 7 % en 1995 à 17 % en 2010.

Figure V

Sources de financement des activités opérationnelles de développement menées par les Nations Unies en 2010

Total des contributions : 22,9 milliards de dollars

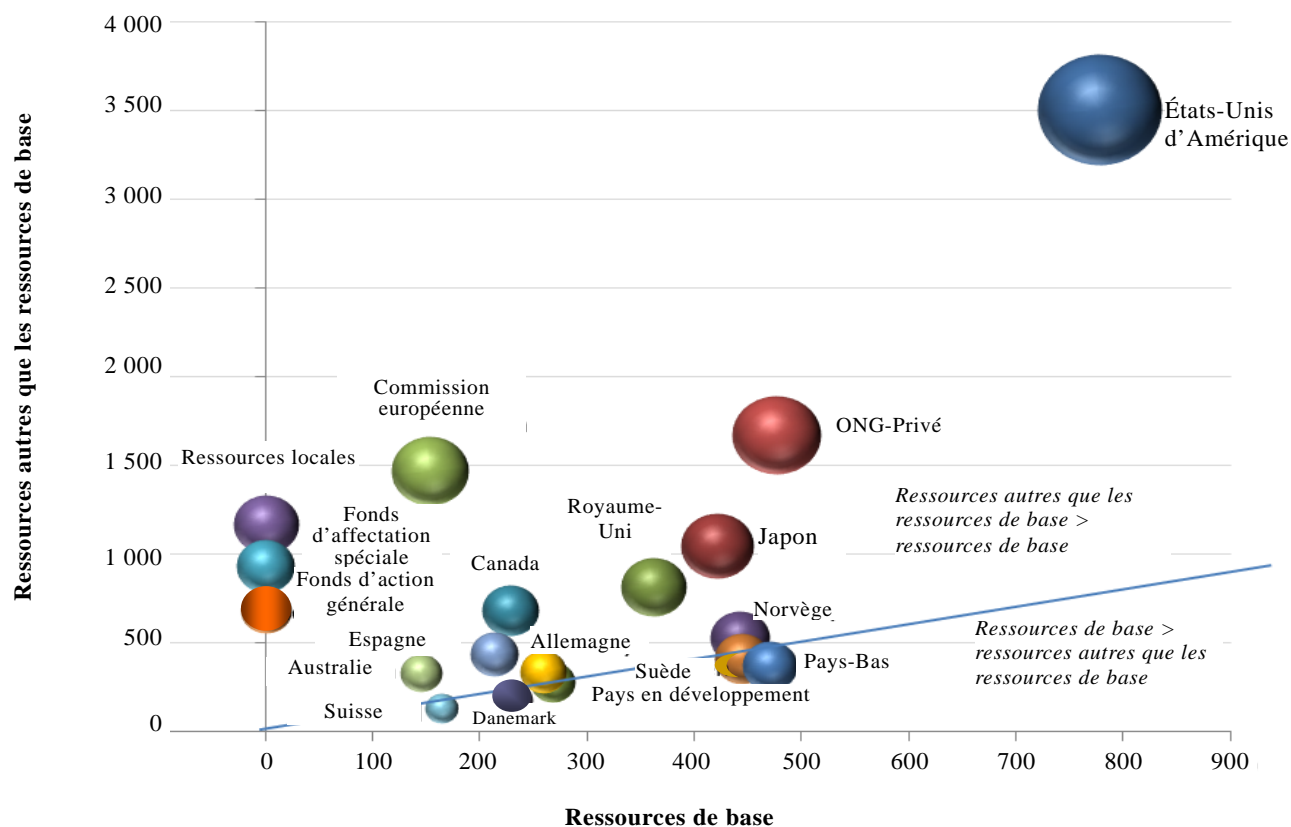


21. Le tableau A-3 de l'annexe statistique en ligne fournit une liste complète des contributions par contributeur, type d'activités (activités de développement et activités liées à l'assistance humanitaire) et type de financement (ressources de base et autres ressources). La figure VI applique ces informations au groupe des principaux contributeurs dont l'ensemble représente 94 % du financement total. Les informations concernant chaque contributeur ne comprennent pas leurs contributions aux Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, qui sont un mécanisme relativement nouveau et en évolution de financement commun des ressources autres que les ressources de base, et sont donc mentionnées séparément.

Figure VI
Principaux contributeurs aux activités opérationnelles de développement menées en 2010 : comparaison entre les ressources de base et les autres ressources, et total des deux

(En millions de dollars des États-Unis)

Contributions : 22,9 milliards de dollars



22. Le total des contributions des pays en développement (ressources locales non comprises) était d'environ 551 millions de dollars en 2010 et a progressé de quelque 47 % en termes réels entre 2005 et 2010. Ce financement a été assuré à peu près pour moitié sous forme de contributions au titre des ressources de base et pour moitié de contributions au titre des autres ressources. En outre, les pays en développement ont apporté environ 1,2 milliard de dollars sous forme de ressources autres que les ressources de base pour l'élaboration de programmes dans le pays contributeur lui-même. Ce type de contribution aux activités opérationnelles de développement menées par les Nations Unies correspond environ à 5 % du montant total estimatif de la coopération Sud-Sud au service du développement.

Principaux organismes des Nations Unies

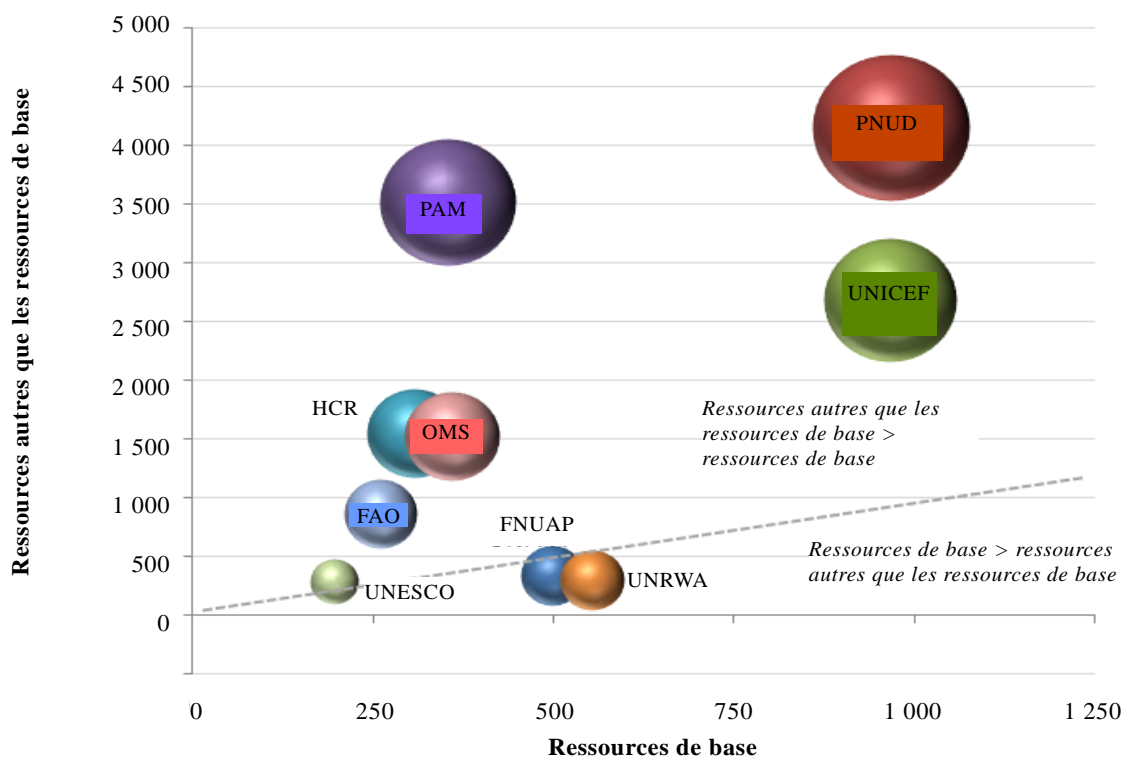
23. Le financement au titre des activités opérationnelles de développement est réparti entre un nombre relativement restreint d'organismes des Nations Unies, les neuf premiers, à savoir le HCR, PNUD, le PAM, l'UNICEF, l'OMS, la FAO, l'UNRWA, le FNUAP et l'UNESCO, ayant reçu environ 86 % de la totalité des

contributions en 2010. La part des trois premiers était de 55 % et celle du PNUD à lui seul, de 22 %. Les ressources autres que les ressources de base pour tous les organismes, à l'exception de l'UNESCO de l'UNRWA et du FNUAP, excèdent largement les ressources de base (voir fig. VII). Les 28 autres organismes, soit 75 % de ceux qui sont couverts dans le présent rapport, ont reçu les 14 % restants du financement. Le tableau A-2 de l'annexe statistique en ligne donne une liste complète des contributions reçues au cours des cinq dernières années, par organisme et par type de financement (ressources de base et autres ressources).

Figure VII
Principaux organismes menant des activités opérationnelles de développement en 2010 : comparaison entre les ressources de base et les autres ressources, et total des deux

(En millions de dollars des États-Unis)

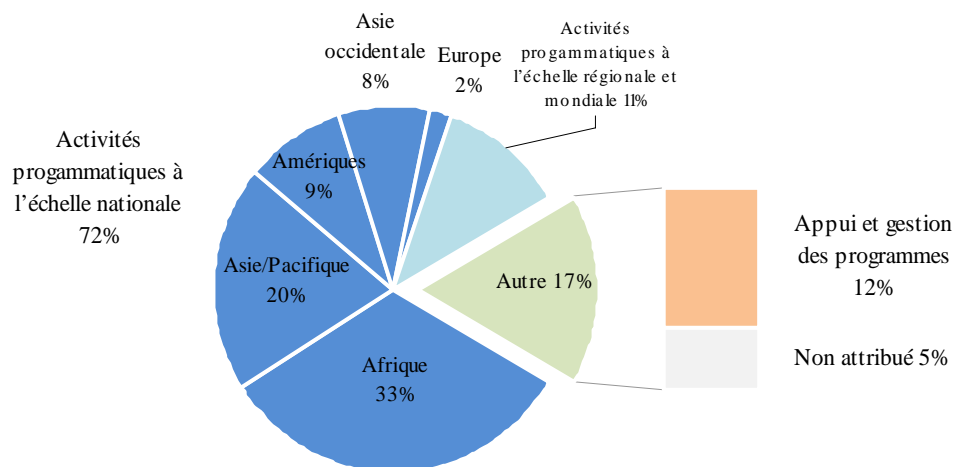
Contributions : 22,9 milliards de dollars



Dépenses

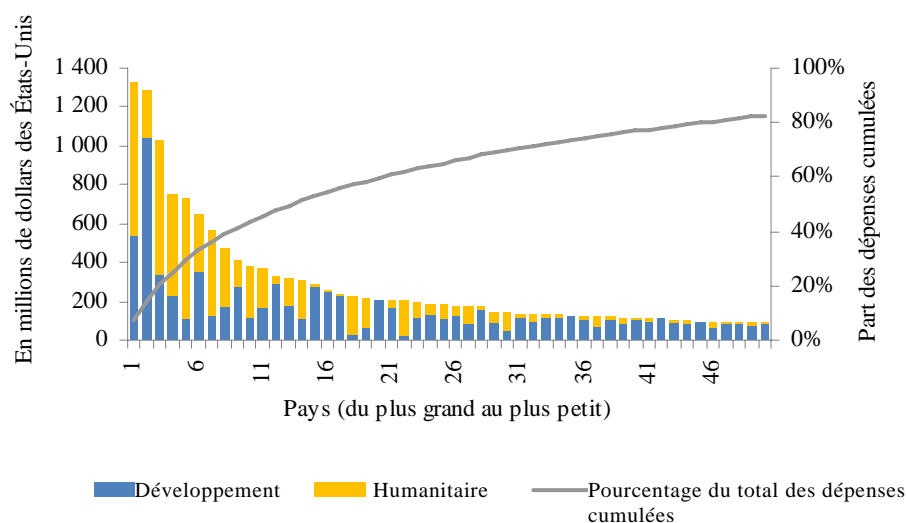
24. Environ 72 % des 24 milliards de dépenses effectuées au titre des activités opérationnelles de développement menées par les Nations Unies en 2010 (ressources locales non comprises) concernaient des activités programmatiques à l'échelle nationale (voir fig. VIII), dont 46 %, soit 7,9 milliards, en Afrique. Les 28 % restants avaient trait aux activités programmatiques à l'échelle régionale et mondiale, à l'appui et à la gestion des programmes et aux activités n'appartenant à aucune des catégories susmentionnées.

Figure VIII
Activités opérationnelles de développement, 2010, par région
Dépenses totales : 24 milliards de dollars



25. La figure IX montre la répartition et le degré de concentration des dépenses effectuées en 2010 au titre des programmes à l'échelle nationale, des activités de développement et des activités liées à l'aide humanitaire parmi les 50 premiers pays de programme. L'ensemble de ces dépenses représentait 83 % du total des dépenses afférentes aux programmes. La part des trois premiers pays était d'environ 21 % du total des dépenses afférentes aux programmes à l'échelle nationale, et celle des neuf premiers pays ou territoires⁵, quelque 41 %.

Figure IX
Dépenses programmées relatives aux 50 premiers pays de programme, 2010

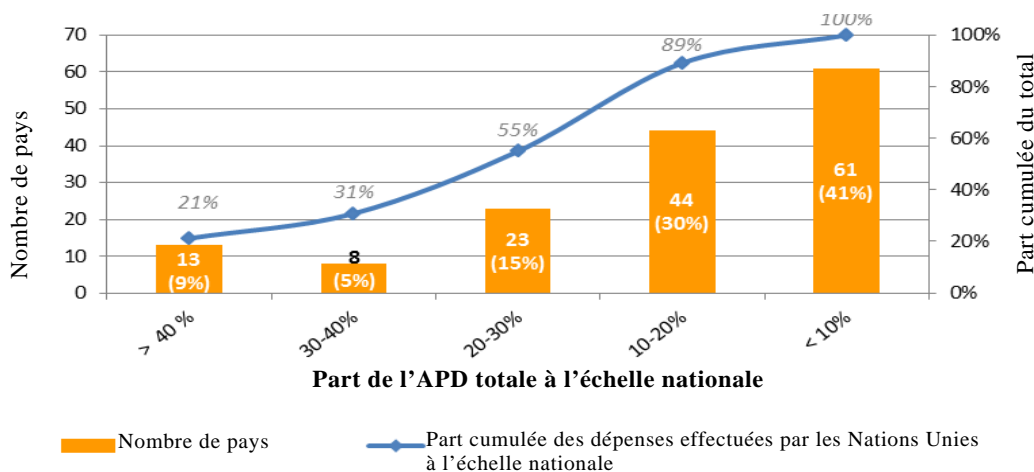


⁵ Afghanistan, Éthiopie, Haïti, Kenya, Pakistan, République démocratique du Congo, Soudan, territoires palestiniens occupés et Zimbabwe.

26. Le tableau B-2 de l'annexe statistique en ligne fournit une liste complète des dépenses afférentes aux programmes par pays, par type d'activités (activités de développement et activités liées à l'assistance humanitaire) et de financement (ressources de base et autres ressources).

27. Une analyse comparative du total des activités opérationnelles de développement menées par les Nations Unies et du total de l'APD à l'échelle nationale (voir fig. X) montre que ces activités représentaient en 2010 plus de 40 % de l'APD dans 13 pays de programme, soit 9 % du total⁶. Ces 13 pays totalisaient environ 21 % du montant intégral de l'APD à l'échelle nationale. À l'opposé, les activités opérationnelles de développement représentaient moins de 10 % de l'APD totale dans 61 pays de programme, soit 41 % du total. Ce groupe de 61 pays représentaient environ 11 % de l'ensemble des activités opérationnelles de développement menées par les Nations Unies à l'échelle nationale. La plupart de ces activités, soit 58 %, se situaient dans des pays de programme où elles représentaient entre 10 % et 30 % de l'APD totale.

Figure X
Part de l'APD totale en ce qui concerne les dépenses programmatiques à l'échelle nationale (à l'exclusion des ressources locales) consacrées aux activités opérationnelles de développement, 2010



⁶ Barbade, Liban, Libye, Malaisie, Niger, Pérou, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, Somalie, Soudan, Tchad, Thaïlande et Zimbabwe.

III. Analyse détaillée

A. Contributions

Aperçu

28. La figure III et le tableau 1 montrent que l'évolution du financement à long terme des activités opérationnelles de développement a été positive. Entre 1995 et 2010, le montant total du financement a plus que doublé en valeur réelle, et celui des contributions au titre des ressources autres que les ressources de base a été multiplié par plus de 3,5. Sur cette période, la croissance moyenne du financement s'est établie à environ 5,5 % par an en valeur réelle. Les contributions au titre des autres ressources pour les activités touchant au développement ont enregistré une croissance particulièrement forte, puisqu'elles ont été multipliées par plus de 4,5 en valeur réelle, soit un taux de croissance moyen d'environ 10,5 % par an. Cette spectaculaire progression contraste vivement avec la très modeste croissance des contributions au titre des ressources de base, qui s'établit à environ 0,6 % par an (voir tableau 4). Les contributions destinées aux activités humanitaires, bien que généralement plus sujettes à fluctuation d'une année à l'autre, ont également connu une croissance importante – de 108 % en valeur réelle – entre 1995 et 2010, dont une progression de 153 % au titre des ressources autres que les ressources de base.

Tableau 1

Contributions aux activités opérationnelles de développement, 1995-2010

		Contributions (en milliards de dollars des États-Unis courant)				Évolution en pourcentage 1995-2010	
		1995	2000	2005	2010	Valeur nominale	Valeur réelle
Total	Ressources de base	4,3	3,5	4,6	5,9	36	9
	Autres ressources	3,9	5,6	12,5	17,0	340	252
Total		8,2	9,0	17,1	22,9	179	123
Activités de développement	Ressources de base	3,4	3,0	3,7	4,7	36	8
	Autres ressources	1,9	3,4	8,1	10,9	463	350
Total		5,4	6,3	11,7	15,5	189	131
Aide humanitaire	Ressources de base	0,9	0,5	0,9	1,2	38	10
	Autres ressources	1,9	2,2	4,4	6,1	217	153
Total		2,8	2,7	5,4	7,4	160	108

Part de l'aide multilatérale du Comité d'aide au développement et montant total de l'aide publique au développement

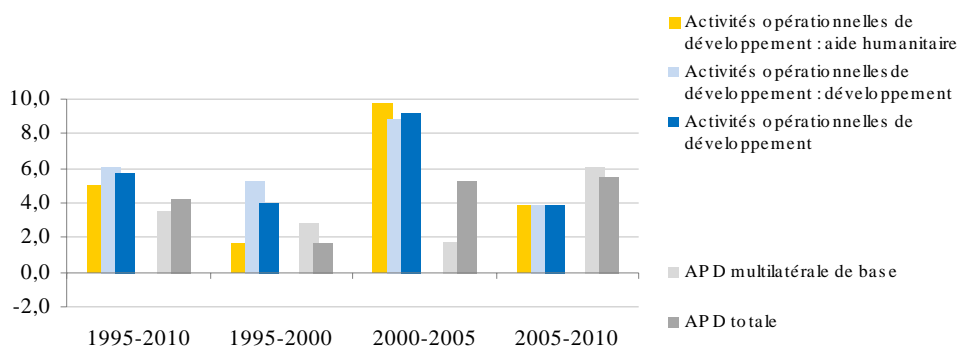
29. Les activités opérationnelles de développement des Nations Unies comptaient pour environ 16 % des flux d'APD signalés par le CAD (compte non tenu de l'allègement de la dette) en 2010. La figure XI présente une comparaison entre le

taux de croissance réel annuel moyen des activités opérationnelles de développement et de ses composantes « développement » et « aide humanitaire » (à l'exclusion des ressources locales) et celui de l'APD totale et de l'APD multilatérale de base (compte non tenu de l'allègement de la dette).

Figure XI

Taux de croissance réel moyen annuel de l'APD et activités opérationnelles de développement (compte non tenu de l'allègement de la dette et des ressources locales)

(En pourcentage)



30. Entre 1995 et 2005, les contributions aux activités opérationnelles de développement ont augmenté plus rapidement en valeur réelle que l'APD totale et l'APD multilatérale de base, en particulier entre 2000 et 2005. Depuis 2005, toutefois, elles progressent légèrement moins vite que l'APD.

Chiffres préliminaires de 2011

31. D'après les chiffres préliminaires de 2011, les contributions au titre des ressources de base versées au système des Nations Unies pour le développement par les pays membres du CAD ont chuté de 6 % en valeur réelle par rapport à 2010. Les ressources de base ont augmenté de 1 % en termes réels, mais les autres ressources ont diminué de 9 %⁷. D'après le CAD, cette diminution fait suite à des contraintes budgétaires imposées dans plusieurs de ses pays membres, qui ont pesé sur les budgets consacrés à l'APD.

32. Le recul des contributions versées au titre des ressources de base au système des Nations Unies pour le développement contraste encore plus fortement avec l'aide multilatérale totale accordée par les pays membres du CAD, qui a augmenté de 1,2 % entre 2010 et 2011.

Sources de financement

33. La figure III présente une vue d'ensemble de la croissance réelle du financement des activités opérationnelles de développement entre 1995 et 2010, en faisant apparaître séparément la part des activités de développement et celle de

⁷ On trouvera des informations plus détaillées sur les données préliminaires de 2011 dans la mise à jour sur le financement en 2011 publiée par le Département, à l'adresse suivante : <http://www.un.org/esa/coordination/>.

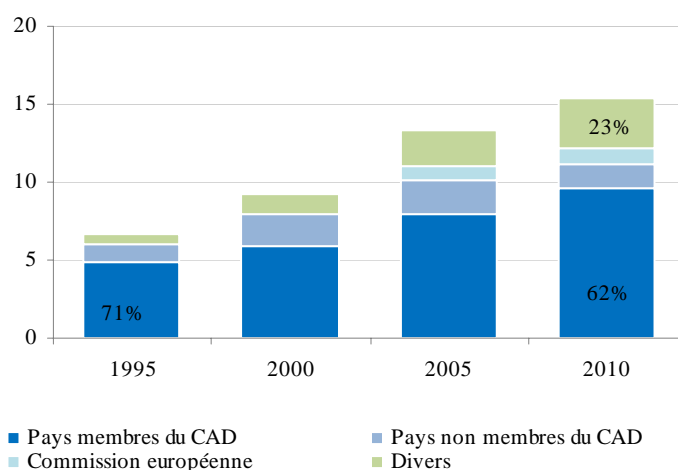
l'aide humanitaire. La figure V montre les principales sources de financement actuelles.

Activités de développement

34. La figure XII montre de manière plus précise l'évolution des principales sources de financement des activités de développement (qui représentent 68 % des activités opérationnelles de développement des Nations Unies). On distingue quatre grands groupes de contributeurs à la fin de la période 1995-2010, ce qui révèle un élargissement de la base de financement de la composante « développement » des activités opérationnelles de développement. Si les pays membres du CAD ont augmenté leurs contributions de 98 % en valeur réelle (soit un total de 9,6 milliards de dollars en 2010), la part des ressources totales que celles-ci représentent s'est réduite, passant de 71 % en 1995 à 62 % en 2010.

Figure XII
Principales sources de financement des activités de développement, 1995-2010

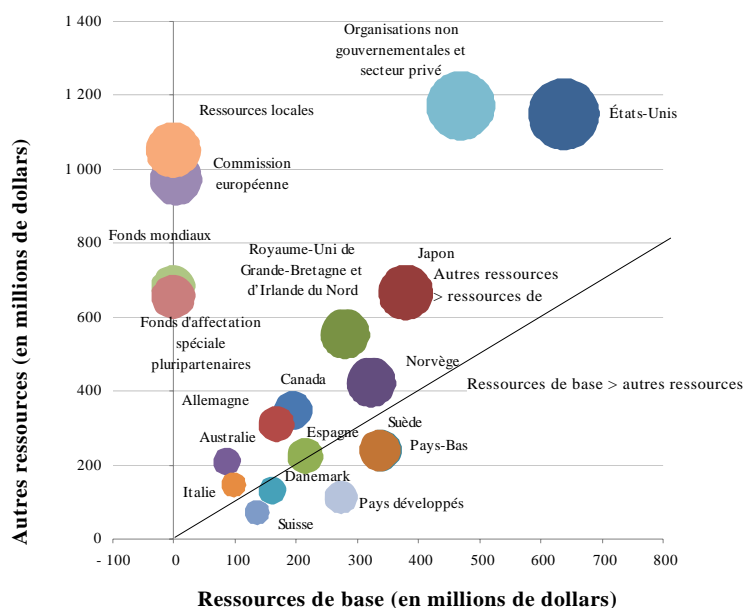
(En milliards de dollars constants des États-Unis de 2009)



35. L'augmentation des contributions versées par les organisations multilatérales (hors Commission européenne), les organisations non gouvernementales et les entités privées constitue l'évolution la plus marquante des 15 dernières années. En 2010, celles-ci s'établissaient à environ 2,8 milliards de dollars, soit 23 % de l'ensemble des ressources, et provenaient des sources suivantes : fonds mondiaux (681 millions de dollars); organisations intergouvernementales hors Commission européenne (476 millions de dollars); et organisations non gouvernementales et entités privées (1 172 millions de dollars). Ce dernier groupe comprend la part des contributions de développement versées par les comités nationaux de l'UNICEF (estimée à 395 millions de dollars), et a pour principaux contributeurs la Commission européenne, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et le Fonds pour l'environnement mondial.

36. Semblable à la figure VI, la figure XIII présente une comparaison du montant et du type (ressources de base et autres ressources) des contributions versées par les principaux contributeurs, qui représentent 93 % du financement total des activités de développement. La part des ressources de base dans les contributions des pays membres du CAD au titre des activités de développement (hors contributions aux Fonds d'affectation spéciale multidonateurs) a baissé de 47 % en 2009 à 43 % en 2010.

Figure XIII
Principaux contributeurs aux activités opérationnelles de développement, 2010 : comparaison des contributions : ressources de base, autres ressources et montant total

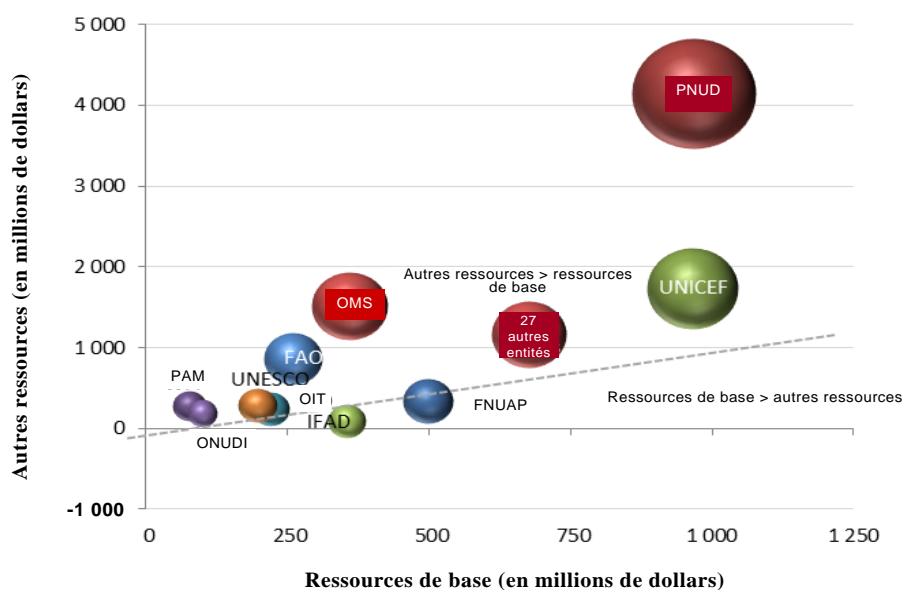


37. Le montant des contributions versées par les pays en développement au titre des activités de développement (hors ressources locales) s'établissait à environ 369 millions de dollars en 2010 et a augmenté de quelque 17 % en valeur réelle entre 2005 et 2010. Environ 69 % de ce montant correspondaient à des ressources de base. En outre, comme indiqué dans la figure XIII, les pays en développement ont consacré à leurs propres activités de développement des ressources locales autres que des ressources de base d'un montant d'environ 1,1 milliard de dollars.

38. La figure XIV illustre le montant des contributions reçues au titre des activités de développement par les principales entités en 2010. Dix entités, à savoir le PNUD, l'UNICEF, l'OMS, la FAO, le FNUAP, l'UNESCO, l'OIT, le FIDA, le PAM et l'ONUDI, concentrent près de 91 % de ces contributions, quatre d'entre elles représentant quelque 70 %, et le PNUD étant de loin le principal bénéficiaire, avec environ 33 % des contributions. Les 27 autres entités, soit 73 % des entités qui sont l'objet du présent rapport, se partagent les 9 % restants. Pour presque toutes les entités, le montant des ressources autres que les ressources de base est supérieur,

voire parfois largement supérieur, à celui des ressources de base. Dans le cas du PNUD⁸, environ 81 % du montant total des contributions correspondaient, en 2010, à des contributions versées au titre des autres ressources, dont près de 30 % étaient constitués de ressources locales (16 %) et de ressources provenant de deux fonds mondiaux, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (9 %) et le Fonds pour l'environnement mondial (6 %).

Figure XIV
Principales entités menant des activités opérationnelles de développement, 2010 : ressources de base, autres ressources et montant total



⁸ Compte non tenu des fonds administrés par le PNUD en 2010, tels que : FENU, UNSO, VNU, UNIFEM et Compte de l'énergie du PNUD.

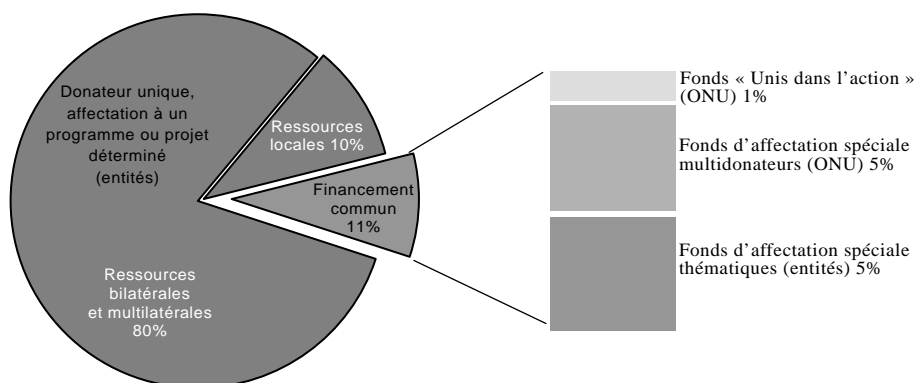
Modalités d'apport des autres ressources

Aperçu

39. La figure XV donne une vue d'ensemble des principales modalités d'apport des ressources autres que les ressources de base pour les activités opérationnelles de développement, qui représentent environ 70 % du financement des activités opérationnelles de développement. En 2010, quelque 89 % de l'apport d'autres ressources, y compris les ressources locales, provenaient d'un seul donateur et étaient affectés à des programmes ou projets déterminés. Les 11% restants correspondaient aux contributions à des mécanismes de financement commun tels que les fonds d'affectation spéciale multidonateurs, y compris les fonds du programme « Unis dans l'action » et les fonds thématiques des entités; ces contributions ont augmenté d'environ 18 % entre 2009 et 2010. Les mécanismes de financement commun continuent toutefois de ne concentrer qu'une petite part du montant total des flux d'autres ressources. La prédominance des contributions provenant d'un seul donateur et affectées à des programmes ou projets déterminés, en particulier, illustre le caractère très fragmenté de l'apport des autres ressources.

Figure XV

Modalités d'apport des ressources autres que les ressources de base aux activités opérationnelles de développement en 2010



40. On a maintes fois souligné que la fragmentation croissante du financement au titre des ressources autres que les ressources de base entraînait une augmentation des coûts de transaction. Il s'agit en effet de négocier des accords de financement et d'assurer la remontée des données financières et de programmation pour des centaines, voire des milliers, de projets, tout en respectant des exigences extrêmement variées, ce qui représente des coûts supplémentaires considérables. Les entités ne disposent souvent pas des systèmes opérationnels et des méthodes de gestion voulues pour fournir l'appui et établir les rapports nécessaires. Comme le présent rapport l'explique plus en détail [voir partie 4, sect. c)], les ressources de base couvrent partiellement le coût des activités d'appui financées par les autres ressources. En conséquence, la part des contributions au titre des ressources de base qui sont disponibles pour les activités de programme au niveau des pays est considérablement inférieure à celle qui revient aux autres ressources (pour plus d'informations, se référer au tableau 9).

Ressources locales

41. Les ressources locales versées aux entités par les pays pour la programmation d'activités opérationnelles dans ces pays mêmes ont atteint un point culminant en 2007, où elles se sont élevées à environ 2,2 milliards de dollars, soit 11 % de l'ensemble des contributions au système des Nations Unies pour le développement. Depuis, ce type de financement a fortement diminué, tombant à 1,2 milliard de dollars et environ 5 % du montant total des contributions en 2010, soit un chiffre comparable à celui du milieu des années 90. Le recul des ressources locales versées entre 2007 et 2009 concerne presque uniquement le PNUD, où, conformément à son plan stratégique pour la période 2008-2013, ce type de financement est tombé de près de 1,6 milliard de dollars (soit un tiers du montant total des contributions) en 2007 à environ 676 millions de dollars (soit 13% du montant total des contributions) en 2010. Le tableau 2 donne des informations sur les principaux contributeurs de ressources locales et les principales entités concernées en 2010⁹.

Tableau 2

Ressources locales versées au système des Nations Unies en 2010

Pays	Principaux contributeurs		Entité	Principales entités	
	Ressources locales (millions de dollars É.-U.)	Part du montant total des contributions (pourcentage)		Ressources locales (millions de dollars É.-U.)	Part du total (pourcentage)
Argentine	196	16,8	PNUD	676	57,9
Brésil	111	9,5	OACI	118	10,1
Panama	82	7,1	PAM	94	8,0
Colombie	76	6,5	UNICEF	79	6,7
Égypte	72	6,2	UNODC	58	5,0
Pérou	49	4,2	FAO	48	4,1
Népal	37	3,2	UNESCO	43	3,7
Arabie saoudite	28	2,4	FNUAP	18	1,6
Mexique	25	2,2	OIT	9	0,7
Chine	23	2,0	CNUCED	8	0,7

Fonds d'affectation spéciale multidonateurs et fonds d'affectation spéciale thématiques

42. Les fonds d'affectation spéciale multidonateurs et les fonds d'affectation spéciale thématiques sont des mécanismes de mise en commun des ressources et constituent donc un dispositif plus souple d'apport d'autres ressources. Si les fonds d'affectation spéciale thématiques sont réservés à une seule entité, qui les administre, les fonds d'affectation spéciale multidonateurs opèrent avec plusieurs entités et sont gérés, au nom du système des Nations Unies pour le développement, par les services du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du

⁹ Dans certains cas, les ressources locales sont des prêts consentis aux pays par les banques de développement transitant par les entités des Nations Unies qui en assurent l'administration pour l'exécution de projets.

PNUD qui sont spécialement chargés de l'administration des fonds. On peut voir dans le recours croissant aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs constaté ces dernières années le résultat des mesures prises par la communauté internationale pour améliorer l'efficacité de l'aide, dans la mesure où il permet de compenser l'importante fragmentation causée par le fait que l'essentiel des flux de ressources autres que les ressources de base provient d'un seul donateur et est affecté à des programmes ou projets déterminés.

43. Le tableau 3 donne des informations sur les principales entités ayant contribué aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs en 2010 et les principales entités bénéficiaires, sur la base des montants que les administrateurs du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires leur ont transférés aux fins de la mise en œuvre de programmes.

Tableau 3
Fonds d'affectation spéciale multidonateurs, 2010

Donateur	Principaux contributeurs		Entité	Principales entités	
	Contributions (millions de dollars É.-U.)	Part du montant total (pourcentage)		Transferts reçus (millions de dollars É.-U.)	Part du total (pourcentage)
Royaume-Uni	136	25,7	PNUD	361	33,9
Norvège	97	18,3	UNICEF	150	14,1
Pays-Bas	60	11,4	FAO	77	7,2
Suède	60	11,3	PAM	61	5,7
Espagne	49	9,3	FNUAP	39	3,6
Danemark	23	4,3	OMS	39	3,6
Irlande	19	3,6	UNESCO	30	2,8
Association internationale de développement	17	3,2	HCR	22	2,1
Belgique	14	2,6	OIT	21	2,0
Finlande	7	1,3	ONUDI	16	1,5

44. Conformément à la résolution 64/289 de l'Assemblée générale sur la cohérence du système des Nations Unies, des informations sur l'ensemble des fonds d'affectation spéciale multidonateurs et des fonds d'affectation spéciale thématiques, y compris sur leurs mandats, réalisations et structures, ont été publiées en 2010. Toutes ces informations peuvent être consultées sur le site Web du Service des politiques de coopération en matière de développement du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination, au sein du Département des affaires économiques et sociales (www.un.org/esa/coordination/dcpb_stat.htm).

Fonds du programme « Unis dans l'action »

45. Les Fonds du programme « Unis dans l'action » sont des fonds d'affectation spéciale multidonateurs créés tout spécialement pour appuyer les initiatives pilotes de ce programme, en fournissant essentiellement des ressources non préaffectées pour combler le déficit de financement des programmes « Unis dans l'action ». Ces fonds constituent une innovation importante permettant de renforcer, à l'échelle du

système, la cohérence des activités menées au service du développement au niveau des pays. Conformément à la résolution 64/289 de l'Assemblée générale, les conclusions d'une évaluation indépendante des enseignements tirés de l'initiative « Unis dans l'action », y compris des fonds de ce programme, seront présentées à la soixante-sixième session de l'Assemblée dans le cadre de l'examen quadriennal complet de 2012.

46. Le tableau 4 indique les montants acheminés par les fonds du programme « Unis dans l'action » dans les huit pays pilotes, ainsi que la part des dépenses de développement du système des Nations Unies qu'ils représentent. La part de ces fonds dans les dépenses de développement de l'ensemble des huit pays est d'environ 16 % et n'a dépassé 30 % dans aucun d'entre eux. Ces fonds n'ont donc que partiellement réussi à imposer le concept d'un dispositif de financement intégré pour le système des Nations Unies pour le développement.

Tableau 4

**Dépenses de fonds du programme « Unis dans l'action » en 2010
dans les pays pilotes**

<i>Pays bénéficiaire</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Dépenses de</i>	<i>Part des dépenses totales représentées par les dépenses au titre du fonds (pourcentage)</i>
	<i>au titre du fonds</i>	<i>développement totales</i>	
	<i>(millions de dollars É.-U.)</i>		
Albanie	6	24	25,7
Cap-Vert	4	16	27,2
Mozambique	22	111	19,5
Pakistan	24	338	7,2
Rwanda	14	86	15,8
République-Unie de Tanzanie	30	131	23,1
Uruguay	3	34	7,5
Viet Nam	31	109	28,3
Total	134	849	15,7

B. Dépenses

Dépenses totales

47. Le tableau 5 offre un récapitulatif des dépenses sur la période 2005-2010, par total et par type d'activité (activités touchant au développement ou à l'aide humanitaire). La figure VIII ci-dessus, indique qu'en 2010, 72 % des dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement concernaient des activités de programme au niveau national, dont 45 %, soit 7,9 milliards de dollars, en Afrique. Vingt-huit pour cent des dépenses totales concernaient donc des activités de programme aux niveaux régional et mondial, des activités d'appui aux programmes et de gestion, et des activités n'entrant dans aucune de ces catégories.

48. Entre 2005 et 2010, les dépenses consacrées aux activités de développement ont augmenté de 25 % en valeur réelle, soit 5 % par an en moyenne. Les hausses annuelles les plus importantes ont été enregistrées en 2009 et 2010. Cette évolution

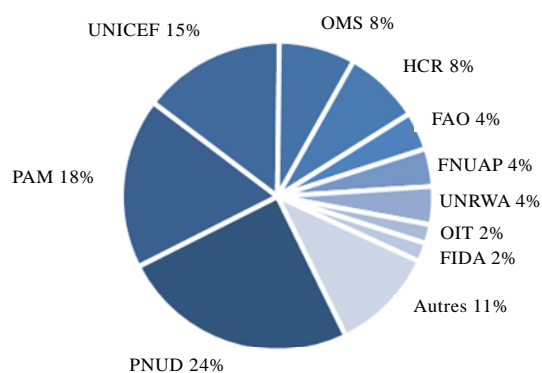
illustre le fait que le système des Nations Unies pour le développement est capable d'accroître sensiblement ses opérations lorsque la communauté internationale le lui demande.

Tableau 5
Dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement, 2005-2010

	<i>En milliards de dollars (valeur courante)</i>						<i>Variation en pourcentage</i>	
	2005	2006	2007	2008	2009	2010	Valeur nominale	Valeur réelle
Développement	11,3	12,2	13,2	13,9	15,1	16,2	43	25
Aide humanitaire	5,0	4,9	5,2	6,6	7,1	7,9	56	37
Dépenses totales	16,3	17,0	18,4	20,5	22,2	24,0	47	29

49. Comme le montre la figure XVI ci-dessous, en 2010, 89 % du montant total des dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement étaient répartis entre 10 organismes des Nations Unies, les 11 % restants revenant à 27 organismes.

Figure XVI
Dépenses consacrées par les principaux organismes aux activités opérationnelles de développement, 2010
Dépenses totales : 24 milliards de dollars



50. La figure IX ci-dessus montre la répartition et le degré de concentration des dépenses de programme au niveau national touchant au développement et à l'aide humanitaire dans les 50 principaux pays de programme. Ces pays représentaient 83 % du total des dépenses afférentes aux programmes. Le tableau 6 ci-dessous indique les 10 premiers pays ou régions de programme, qui en 2010 représentaient 44 % des dépenses au niveau national, et précise les dépenses par habitant. Le tableau B-2 de l'annexe statistique en ligne offre la liste complète des dépenses afférentes aux programmes, par pays de programme, par type d'activité (développement ou aide humanitaire) et par type de ressources (ressources de base ou autres ressources).

Tableau 6
Dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement dans les 10 premiers pays ou régions de programme, 2010

	<i>Dépenses (millions de dollars É.-U.)</i>			<i>Dépenses par habitant (dollars É.-U.)</i>
	Total	<i>Développement</i>	<i>Aide humanitaire</i>	
Soudan	1 325	536	789	30
Afghanistan	1 283	1 042	242	37
Pakistan	1 030	338	693	6
Éthiopie	749	230	519	9
Territoire palestinien occupé	726	113	613	175
République démocratique du Congo	643	355	289	10
Haïti	564	122	442	56
Kenya	474	177	297	12
Zimbabwe	408	274	133	32
Tchad	381	109	272	34

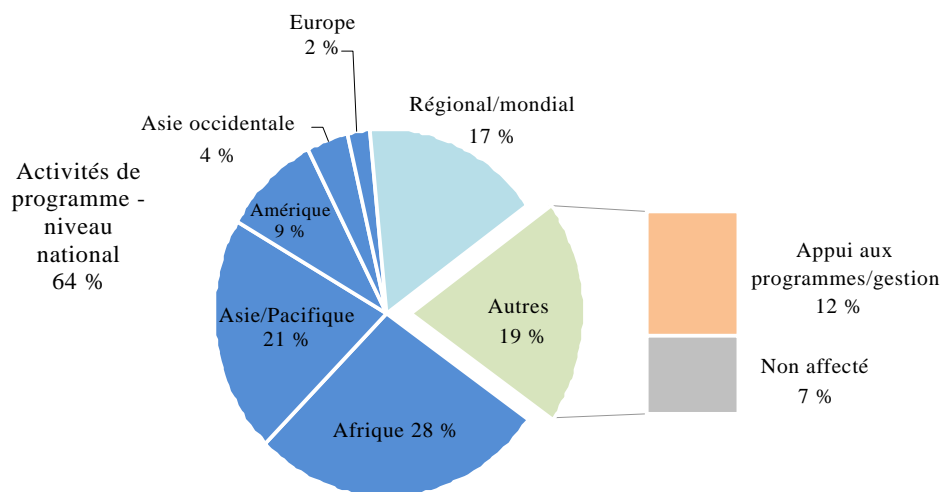
Activités touchant au développement

51. La figure VIII ci-dessus analyse la composition des dépenses pour l'ensemble des activités opérationnelles de développement. La figure XVII ci-dessous analyse quant à elle uniquement les dépenses touchant au développement (ressources locales incluses). En 2010, 64 % des dépenses touchant au développement concernaient des activités de programme au niveau national, dont 44 %, soit 4,5 milliards de dollars, en Afrique. Trente-six pour cent des dépenses totales concernaient donc des activités de programme aux niveaux régional et mondial, des activités d'appui aux programmes et de gestion, et des activités n'entrant dans aucune de ces catégories.

Figure XVII

Dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement, 2010

Dépenses totales : 16,2 milliards de dollars



Répartition globale des dépenses de programme touchant au développement

52. La figure XVIII ci-dessous récapitule la répartition et le degré de concentration des dépenses de programme touchant au développement en 2010 (hors ressources locales), par pays et par type de ressources (ressources de base et autres ressources), par ordre de dépenses totales décroissant. Pour une présentation plus claire, les dépenses supérieures à 300 millions de dollars ne sont pas représentées. Le tableau 7 présente les 10 principaux pays de programme, qui représentaient près de 40 % des dépenses totales en 2010, et précise les dépenses par habitant.

Figure XVIII
Dépenses programmatiques consacrées aux activités opérationnelles de développement (à l'exclusion des ressources locales) dans les 120 premiers pays de programme, 2010

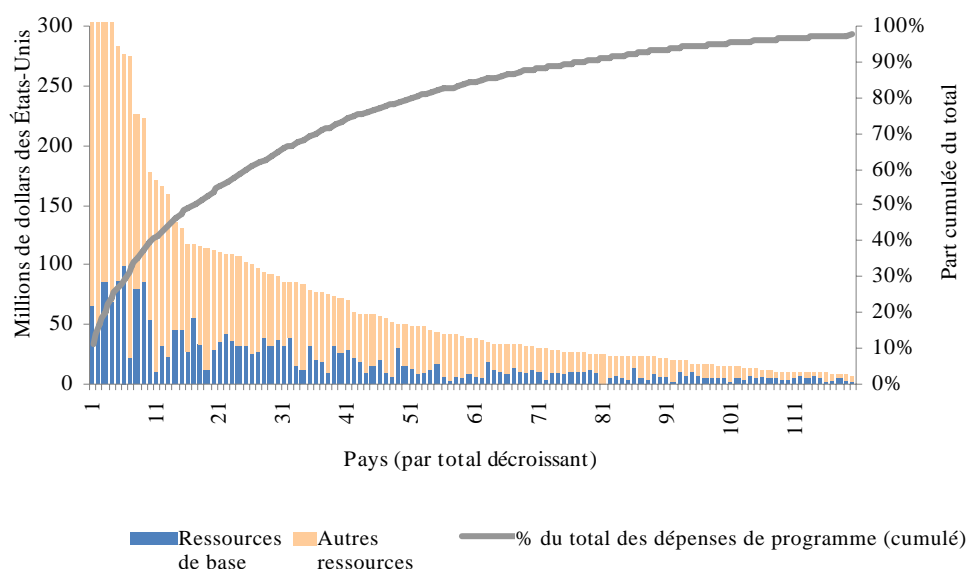


Tableau 7
Dépenses programmatiques consacrées aux activités opérationnelles de développement (à l'exclusion des ressources locales) dans les 10 premiers pays de programme, 2010

	Dépenses touchant au développement (millions de dollars É.-U.)			Dépenses par habitant (dollars É.-U.)
	De base	Autres ressources	Total	
Afghanistan	66	956	1 022	30
Soudan	45	471	516	12
République démocratique du Congo	86	260	346	5
Pakistan	69	259	328	2
Bangladesh	88	196	284	2
Inde	99	177	276	0

	<i>Dépenses touchant au développement (millions de dollars É.-U.)</i>			<i>Dépenses par habitant (dollars É.-U.)</i>
	<i>De base</i>	<i>Autres</i>	Total	
Zimbabwe	22	252	274	22
Éthiopie	81	146	227	3
Nigéria	85	138	223	1
Kenya	54	123	177	4

Dépenses de programme touchant au développement, par groupes de pays

53. L'étude des activités opérationnelles de développement, et de l'aide au développement en général, fait souvent référence à des groupes de pays, en fonction de certaines caractéristiques communes. Certains groupes sont fondés sur des listes définies faisant autorité, mais ce n'est pas le cas pour d'autres : il s'agit alors de groupes fondés sur des caractéristiques telles qu'une situation de conflit ou d'après conflit, une situation de crise ou de lendemain de crise, et différentes formes de transition après une catastrophe. Dans le présent rapport, les groupes utilisés pour l'analyse sont fondés sur : a) les fourchettes de revenus définies par la Banque mondiale pour 2010 : 35 pays à faible revenu, 57 pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure), 53 pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) et 11 pays à revenu élevé; b) les classifications officielles de l'Organisation des Nations Unies (49 pays parmi les moins avancés, 31 pays en développement sans littoral et 39 petits États insulaires en développement); c) les classifications non officielles de l'Organisation des Nations Unies comme les 18 pays/régions accueillant une mission intégrée des Nations Unies¹⁰ ou la classification fondée sur l'indice de développement humain (IDH) (47 pays à indice faible, 47 pays à indice moyen, et 43 pays à indice élevé, pour 2011); et d) les classifications généralement admises, traduisant différentes situations de vulnérabilité (31 pays en situation précaire selon la définition de la Banque mondiale¹¹ et 45 États fragiles selon la définition de l'OCDE)¹². Généralement, ces groupes se recoupent, un pays pouvant appartenir à plusieurs catégories à la fois. L'annexe V présente les listes exhaustives des pays appartenant aux différents groupes utilisés.

54. La figure XIX ci-dessous offre une vue d'ensemble de la répartition, parmi les différents groupes de pays, des dépenses afférentes aux programmes au niveau national, par niveaux de revenu (selon la Banque mondiale, pour 2010). Les pays à faible revenu représentaient 50 % des dépenses totales, contre 48 % pour les pays à revenu intermédiaire. Les pays les moins avancés représentaient 55 % des dépenses totales, 80 % d'entre eux appartenant au groupe des pays à faible revenu et 20 % à celui des pays à revenu intermédiaire (tranche inférieure). Les pays à faible indice de développement humain représentaient 65 % des dépenses, dont 73 % étaient engagées dans des pays à faible revenu et 27 % dans des pays à revenu intermédiaire

¹⁰ Pays ou régions dans lesquels les opérations de paix et les activités de développement des Nations Unies sont menées de manière intégrée.

¹¹ Liste harmonisée de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Banque asiatique de développement.

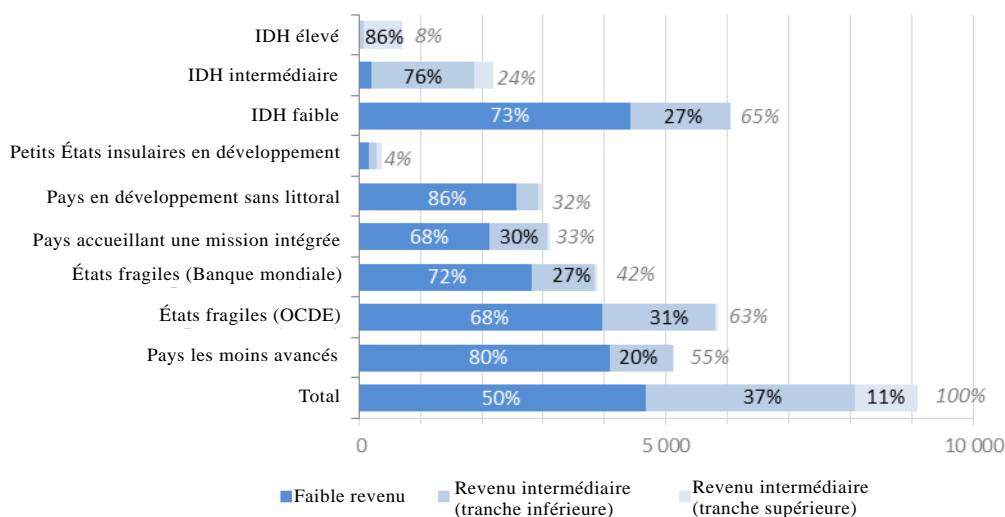
¹² Liste élargie fondée sur la liste de la Banque mondiale des États fragiles.

(tranche inférieure). Depuis 2005, un certain nombre de pays de programme ont évolué, passant du groupe à faible revenu au groupe à revenu intermédiaire. Deux milliards de dollars, soit 21 % des dépenses touchant au développement en 2010, concernaient les pays ayant connu une telle progression depuis 2005.

Figure XIX

Activités opérationnelles de développement par principaux groupes de pays, 2010

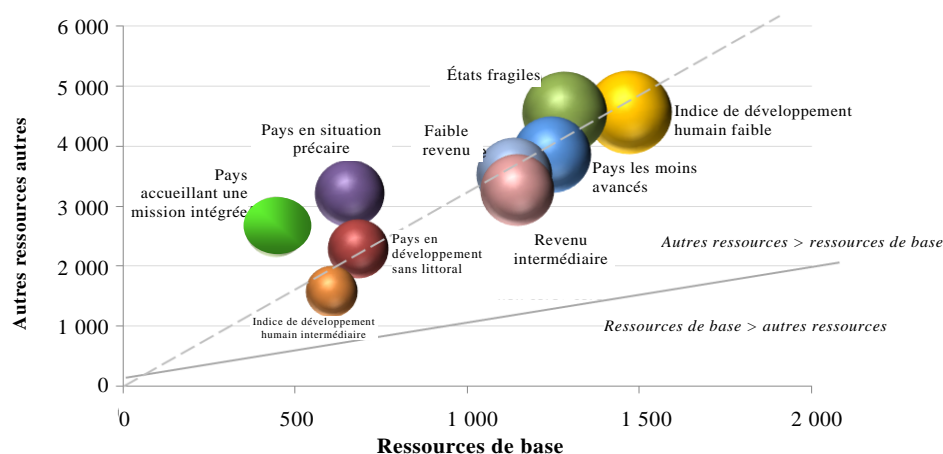
Dépenses afférentes aux programmes au niveau national – 9,3 milliards de dollars



55. La figure XX ci-dessous offre un aperçu différent de la répartition, entre les différents groupes de pays, des dépenses de programme au niveau national. Elle dresse une comparaison entre les dépenses totales pour chaque groupe et les deux principaux types de ressources (de base et autres). On constate qu'il n'y a pas de différence significative entre les ratios ressources de base/autres ressources des pays en développement sans littoral, des pays à faible revenu, des pays les moins avancés, des pays à faible indice de développement humain et des États fragiles (tels que définis par l'OCDE). Le ratio est en revanche bien plus faible pour les pays accueillant une mission intégrée des Nations Unies et pour les pays en situation précaire (tels que définis par la Banque mondiale) et un peu plus élevé pour les pays à indice de développement humain intermédiaire et à revenu intermédiaire.

Figure XX
Dépenses programmatiques à l'échelle nationale (à l'exclusion des ressources locales) consacrées aux activités opérationnelles de développement, par principaux groupes de pays, 2010 : comparaison entre les ressources de base, les autres ressources et l'ensemble des ressources

(En millions de dollars des États-Unis)



Corrélation entre ressources de base et autres ressources

56. L'étude d'une éventuelle corrélation entre la répartition des ressources de base et des autres ressources est intéressante si l'on considère que la répartition des ressources de base reflète la totalité des stratégies et mandats multilatéraux, approuvés par les organes directeurs dans le cadre des mécanismes intergouvernementaux, de l'ensemble des organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement. Dans le cas présent, une corrélation parfaite signifierait que, dans chaque pays, la part des ressources de base et celle des autres ressources sont identiques. Dans cette optique, la figure XXI ci-dessous offre, comme la figure XVIII, une vue d'ensemble de la répartition générale et du degré de concentration des dépenses afférentes aux programmes touchant au développement (hors ressources locales), par pays et par type de ressources (de base et autres) en 2010, mais les pays sont cette fois classés par dépenses de base décroissantes. La part cumulée du total des dépenses de base est également représentée. Pour une présentation plus claire, les dépenses supérieures à 300 millions de dollars ne sont, ici non plus, pas représentées. Le tableau 8 présente les 10 principaux pays de programme (en termes de ressources de base) qui en 2010 totalisaient 30 % des dépenses de base afférentes aux programmes touchant au développement et 35 % des autres dépenses afférentes aux programmes touchant au développement, hors ressources locales.

Figure XXI
Dépenses programmatiques (à l'exclusion des ressources locales) consacrées aux activités opérationnelles de développement dans les 120 premiers pays, 2010 (par ordre de grandeur des dépenses au titre des ressources de base)

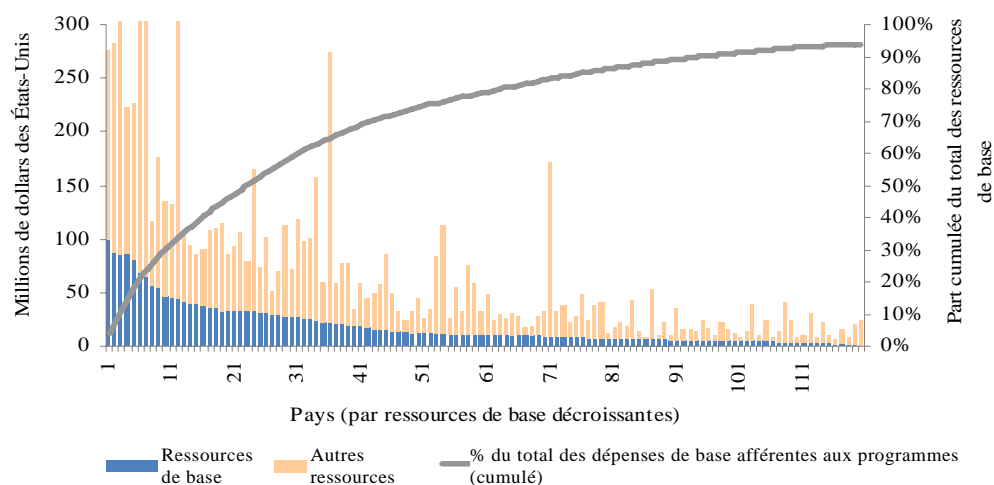


Tableau 8
Dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement dans les 10 premiers pays en termes de ressources de base, 2010

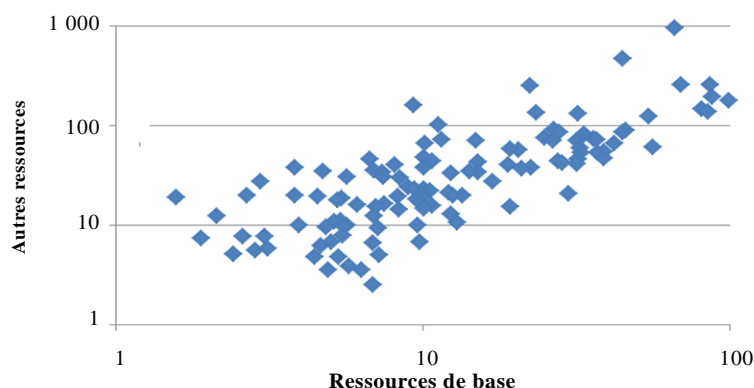
	Dépenses touchant au développement (millions de dollars É.-U.)			Dépenses de base par habitant (dollars É.-U.)
	De base	Autres	Total	
Inde	99	177	276	0,1
Bangladesh	88	196	284	0,6
République démocratique du Congo	86	260	346	1,3
Nigéria	85	138	223	0,5
Éthiopie	81	146	227	1,0
Pakistan	69	259	328	0,4
Afghanistan	66	956	1 022	1,9
Ouganda	56	61	117	1,7
Kenya	54	123	177	1,3
Chine	46	89	135	0,0

57. La corrélation en 2010, entièrement fondée sur des données financières, est illustrée par la figure XXII qui représente, sur des échelles logarithmiques, la relation entre les dépenses de base et les autres dépenses pour chacun des 120 principaux pays de programme. S'il est utilisé comme indicateur, le coefficient de corrélation linéaire de Pearson suggère que la corrélation pour l'ensemble des organismes des Nations Unies qui s'occupent du développement peut être considérée comme modérée¹³.

¹³ Coefficient de corrélation linéaire de Pearson : 0,62 (un CCLP de 1 indiquerait une corrélation

Figure XXII
Dépenses programmatiques à l'échelle nationale consacrées aux activités opérationnelles de développement, 2010 : corrélation entre les ressources de base et les autres ressources

(En millions de dollars des États-Unis)



58. Cette corrélation peut également être étudiée pour déterminer l'incidence des revenus et des situations particulières en termes de développement. L'analyse montre que la corrélation est plus forte si l'on exclut les 31 pays en situation précaire¹⁴.

59. Notons que la corrélation telle qu'elle est calculée ici : a) s'applique à l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement; b) est de nature purement financière; et c) n'indique pas nécessairement un lien de cause à effet entre le montant des ressources de base et celui des autres ressources. Étant donné la composition du système des Nations Unies pour le développement, qui compte plus de 37 organismes individuels et la nature fragmentée des ressources autres que de base, d'éventuels liens de cause à effet dépendraient fortement de l'intégration ou non des activités dans un cadre de programmation et de mobilisation des ressources au niveau de l'ensemble du système, délibérément interdépendant et cohérent, comme le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.

60. Une analyse similaire pour les organismes individuels révèle également des différences notables dans les facteurs de corrélation ainsi calculés. La corrélation financière est par exemple plus forte dans le cas de l'UNICEF que dans celui du FNUAP ou du PNUD, que les pays en situation précaire soient inclus ou exclus¹⁵. Les prochains rapports continueront à étudier l'utilité et le champ d'application de ce type d'analyse de corrélation.

parfaite).

¹⁴ Définition harmonisée de la Banque mondiale.

¹⁵ Coefficients de corrélation linéaire de Pearson : UNICEF – 0,73/0,85; FNUAP – 0,59/0,49; PNUD – 0,39/0,62.

IV. Examen de certaines questions

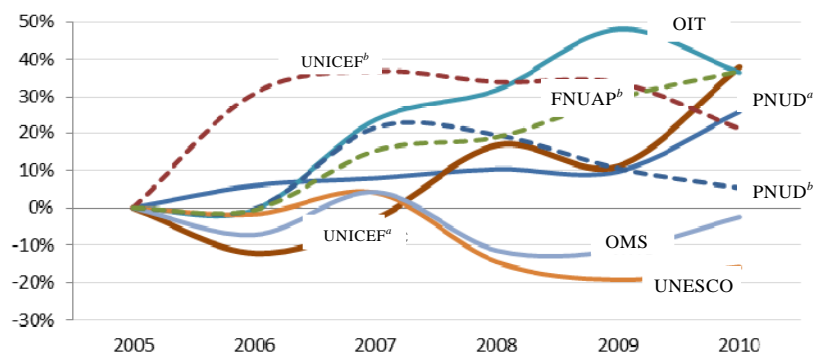
A. Prévisibilité de l'apport des ressources de base et des autres ressources

Généralités

61. Dans le rapport sur le financement des activités opérationnelles en 2009 (A/66/79-E/2011/107), on a examiné la prévisibilité, la fiabilité et la stabilité du financement d'un certain nombre d'entités en analysant les fluctuations des contributions et leur incidence sur la disponibilité des ressources totales dans le temps. On trouvera dans la présente section une mise à jour de cette analyse couvrant la période de six ans allant de 2005 à 2010 et concernant le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP, la FAO, l'OIT, l'UNESCO et l'OMS, qui, pris ensemble, comptent pour plus de 89 % des ressources totales consacrées aux activités de développement en 2010 (compte non tenu des ressources locales). Pour chacune de ces entités, l'examen a de nouveau été axé sur le groupe de donateurs qui, pris ensemble, sont à l'origine de quelque 80 % des ressources de l'entité concernée. Pour le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP, la situation a été examinée aussi bien pour les ressources de base que pour les contributions volontaires au titre des autres ressources. Pour la FAO, l'OIT, l'UNESCO et l'OMS, seules les contributions volontaires au titre des autres ressources ont été examinées, la composante ressources de base de leur financement provenant presque exclusivement des contributions statutaires, qui ont un caractère moins instable et imprévisible sauf lorsqu'elles ne sont pas versées dans les délais prescrits.

62. Les conclusions de cette analyse de la prévisibilité, de la fiabilité et de la stabilité du financement sont examinées ci-après à l'aide d'une série de graphiques illustrant les questions et les tendances applicables à la plupart des entités. La figure XXIII ci-dessous montre l'évolution relative des contributions totales reçues par les entités depuis 2005. À l'exception de l'UNESCO et, dans une moindre mesure, de l'OMS, toutes les entités ont vu leurs flux de financement augmenter au cours de ces six années. Vers la fin de la période, on peut toutefois constater une tendance à la baisse des ressources de base du PNUD et de l'UNICEF, ainsi que des contributions volontaires (autres ressources) de l'OIT. À des fins de présentation, les tendances concernant la FAO et les autres ressources du FNUAP n'apparaissent pas dans la figure XXIII, mais ces deux entités ont enregistré une croissance nominale importante de 148 % et 141 %, respectivement, par rapport à une base relativement modeste en 2005.

Figure XXIII
Contributions volontaires aux principaux fonds, programmes et institutions spécialisées, 2005-2010 : évolution par rapport à 2005

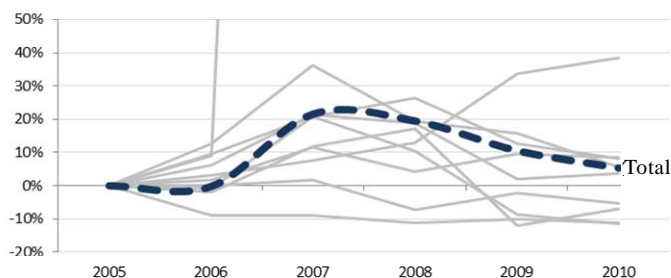


^a Autres ressources.
^b Ressources de base.

63. Il ressort d'une analyse plus détaillée de chaque entité que l'instabilité réelle des contributions est beaucoup plus prononcée que ne semblent l'indiquer les tendances générales ci-dessus. Malgré une croissance globale plutôt positive, le financement des donateurs individuels continue de se caractériser par un manque de prévisibilité, de fiabilité et de stabilité, comme le montrent ci-après les données concernant différentes entités.

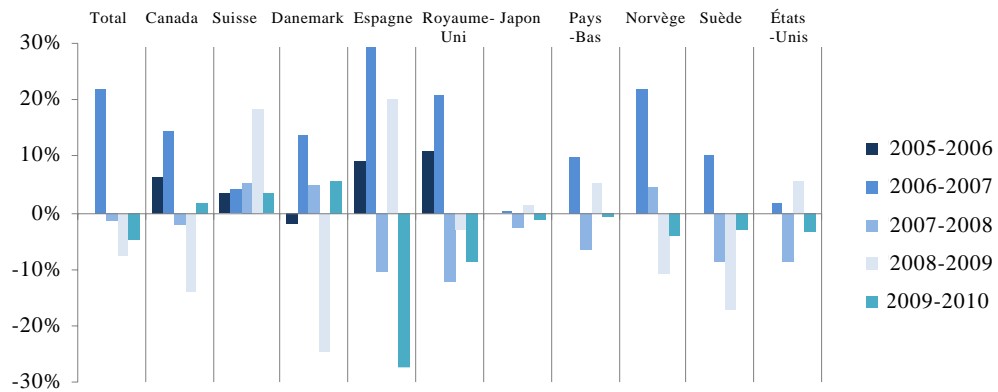
64. La figure XXIV ci-dessous présente l'évolution relative des ressources de base totales du PNUD au cours de la période 2005-2010 (ligne en pointillé) et, en arrière-plan, l'évolution relative des contributions de chacun des principaux donateurs.

Figure XXIV
Contributions volontaires, par sources principales, aux ressources de base du PNUD, 2005-2010 : évolution par rapport à 2005



65. Les fluctuations des contributions des différents donateurs ont été bien plus marquées que ne le suggère la courbe relativement douce et régulière des ressources totales. Cette instabilité est confirmée par la figure III, qui présente l'évolution annuelle des contributions versées par les différents donateurs et montre clairement que celles-ci peuvent varier considérablement d'une année à l'autre.

Figure XXV
Contributions volontaires, par sources principales, aux ressources de base du PNUD, 2005-2010 : évolution par rapport à l'année précédente



66. Les fluctuations des autres ressources versées par les différents donateurs sont encore plus marquées que celles des ressources de base, ainsi que l'illustrent les figures XXVI et XXVII, avec l'exemple de la FAO.

Figure XXVI
Contributions volontaires, par sources principales, aux ressources autres que les ressources de base de la FAO, 2005-2010 : évolution par rapport à 2005

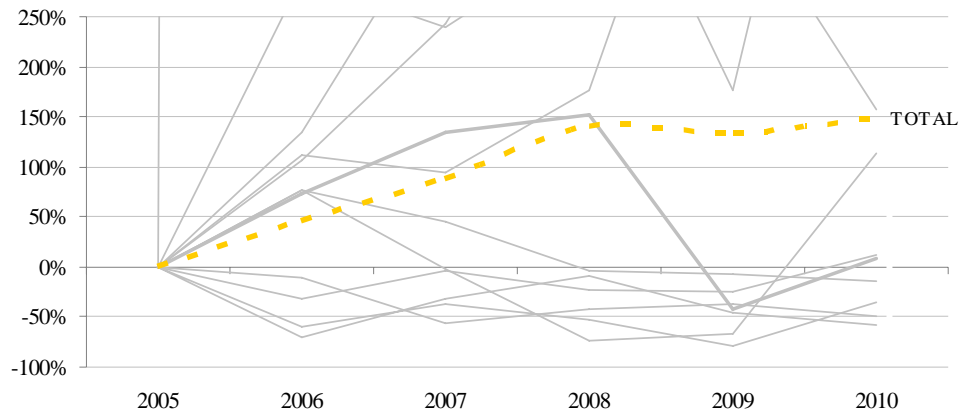
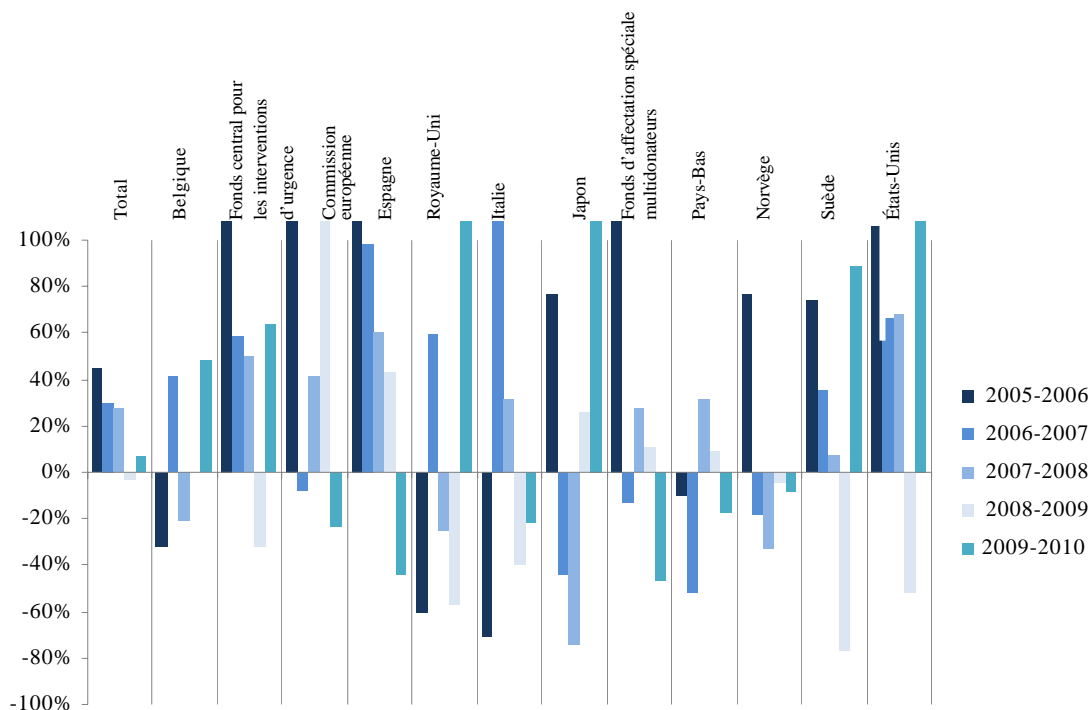


Figure XXVII
Contributions volontaires, par sources principales, aux ressources autres que les ressources de base de la FAO, 2005-2010 : évolution par rapport à l'année précédente

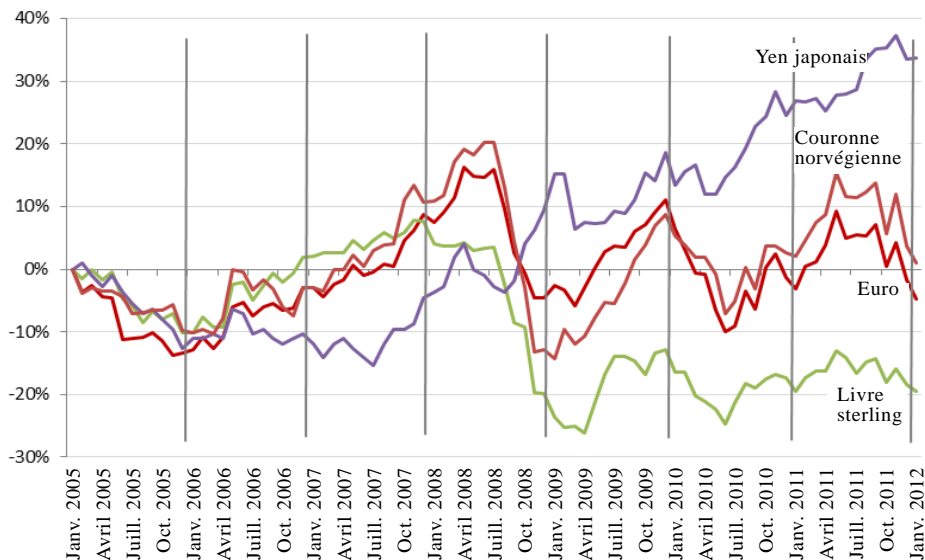


67. Il n'est pas surprenant que les contributions au titre des autres ressources soient plus instables, étant donné que 89 % de ces ressources continuent de provenir d'un seul donateur et d'être affectées à des programmes ou projets déterminés. Toutefois, conformément au règlement financier et aux règles de gestion financière applicables, les contributions au titre des autres ressources qui sont destinées à financer des programmes ou projets pluriannuels doivent être garanties à l'avance par un accord de financement formel, même si les versements concrets peuvent être échelonnés, ce qui accroît sensiblement la prévisibilité et la stabilité du financement du programme ou projet en question une fois que les accords de financement ont été signés.

Incidence des fluctuations des taux de change

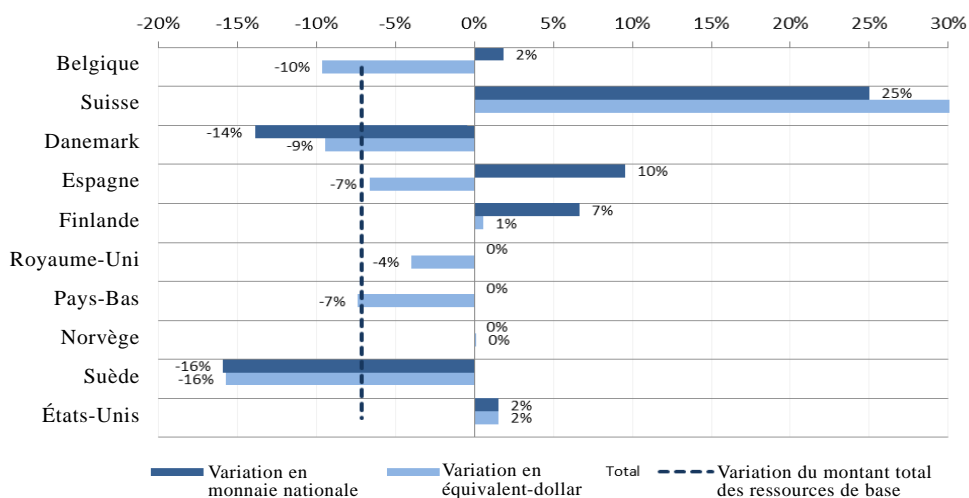
68. Le dollar des États-Unis étant l'unité de compte généralement utilisée dans le système des Nations Unies, le rapport précédent analysait l'incidence que les fluctuations des taux de change peuvent avoir sur la valeur équivalente en dollars des contributions versées en monnaie nationale. Cette incidence a fait l'objet d'un nouvel examen dans le présent rapport. La figure XVIII, qui décrit les mouvements des taux de change mensuels des Nations Unies, illustre la très grande instabilité de ces taux au cours de la période 2005-2011, aussi bien au cours d'une même année que d'une année à l'autre. En 2010, les fluctuations ont de nouveau été importantes; ainsi, par exemple, la valeur en dollars des contributions en euros variait sensiblement selon le moment où ces contributions étaient versées et enregistrées, la différence pouvant aller jusqu'à 20 %.

Figure XXVIII
Évolution des taux de change entre les monnaies de certains donateurs et le dollar des États-Unis, 2005-2011, par rapport à janvier 2005



69. À titre d'exemple, la figure XXIX présente une comparaison entre la variation des ressources de base reçues par l'UNICEF dans les monnaies des donateurs et celle de leur équivalent en dollars des États-Unis, tel qu'il a été enregistré dans les comptes de l'organisation. Ainsi, l'augmentation du montant des contributions en euros de la Finlande et de l'Espagne s'est traduite, en équivalent-dollar, par une hausse de 1 % pour la contribution de la Finlande et par une baisse de 7 % pour celle de l'Espagne.

Figure XXIX
Contributions par sources principales, aux ressources de base de l'UNICEF, 2009-2010 : variation des montants des contributions en monnaie nationale et de leur équivalent en dollars des États-Unis



70. Certaines entités non seulement font appel à un mécanisme général de planification des flux de trésorerie, mais aussi se couvrent contre le risque de change sur les marchés financiers, ce qui leur permet de réduire la part d'instabilité et d'incertitude dans leur planification financière.

71. Comme on le voit ci-dessus, les variations du montant des contributions d'une année à l'autre peuvent être considérables, notamment en raison de l'instabilité des taux de change. S'il ne semble pas que l'effet combiné des fluctuations sur la disponibilité globale des ressources ait été négatif, il paraît toutefois évident qu'en période de croissance générale, cette relative stabilité est davantage une coïncidence que le résultat d'un système de financement qui fonctionne bien et comporte des mécanismes propres à faire face aux problèmes inhérents à une lourde dépendance vis-à-vis des contributions volontaires annuelles.

Remédier aux aspects négatifs du système actuel

72. Comme il a été indiqué dans le rapport précédent, les États Membres mènent des discussions, formelles et informelles, pour réfléchir à des solutions permettant de remplacer le système de financement actuel. Ces discussions sont tout particulièrement axées sur l'établissement d'une meilleure corrélation entre les engagements de financement et les niveaux de programmation approuvés, l'amélioration de la prévisibilité des ressources et l'élargissement de la base de partage des charges entre les États Membres.

73. Ces discussions ont en général pour objectif d'éliminer progressivement certains défauts du système actuel, dans une optique évolutive plutôt que par un changement fondamental. Le recours aux annonces de contributions pluriannuelles dans le cadre de plans et de mécanismes de financement stratégiques pluriannuels liés à la gestion axée sur les résultats est au cœur des dernières stratégies en date visant à améliorer la prévisibilité des flux de financement. Ces annonces de contributions pluriannuelles, qui s'appuient éventuellement sur un barème indicatif des contributions volontaires ou sur un partage des charges négocié, peuvent être considérées comme un moyen d'associer les éléments positifs des contributions volontaires, des contributions statutaires et des systèmes négociés de reconstitution des ressources qui sont en place, par exemple, dans les institutions financières internationales. De fait, comme il ressort de l'analyse présentée plus haut, si tous les organismes du système des Nations Unies pour le développement ont mis en place des cadres de financement stratégiques et pluriannuels intégrés, ceux-ci n'ont toutefois pas encore amélioré sensiblement la prévisibilité et la stabilité du financement.

74. Outre l'élaboration de plans et cadres stratégiques pluriannuels, les entités ont également envisagé et adopté d'autres modalités de financement propres à réduire l'impact global de l'instabilité des contributions au titre des autres ressources. Elles ont notamment fait appel à des mécanismes de financement commun sous forme de fonds thématiques ou d'autres fonds d'affectation spéciale multidonateurs. Toutefois, comme indiqué ailleurs dans le présent rapport, ces mécanismes de financement commun continuent de ne représenter qu'une petite part des financements au titre des autres ressources.

75. S'inspirant des initiatives mises au point et adoptées avec succès par les fonds et programmes, la plupart des institutions spécialisées ont investi davantage dans leurs relations avec les partenaires et les parties prenantes, notamment en élaborant des stratégies de mobilisation des ressources, en passant des accords de coopération

à long terme avec les principaux donateurs, en familiarisant davantage les secrétariats avec les nouveaux instruments et modalités d'aide (par exemple, les fonds mondiaux et les partenariats public-privé), en formulant des directives pertinentes et en formant le personnel concerné.

76. Dans ses futurs rapports, le Département des affaires économiques et sociales continuera d'examiner la question de la prévisibilité de l'apport de ressources au système des Nations Unies pour le développement, notamment en tenant compte de l'expérience des différentes entités et des initiatives qu'elles prennent pour faire face aux problèmes inhérents à un système de financement qui dépend dans une large mesure des contributions volontaires annuelles.

B. Partage des charges

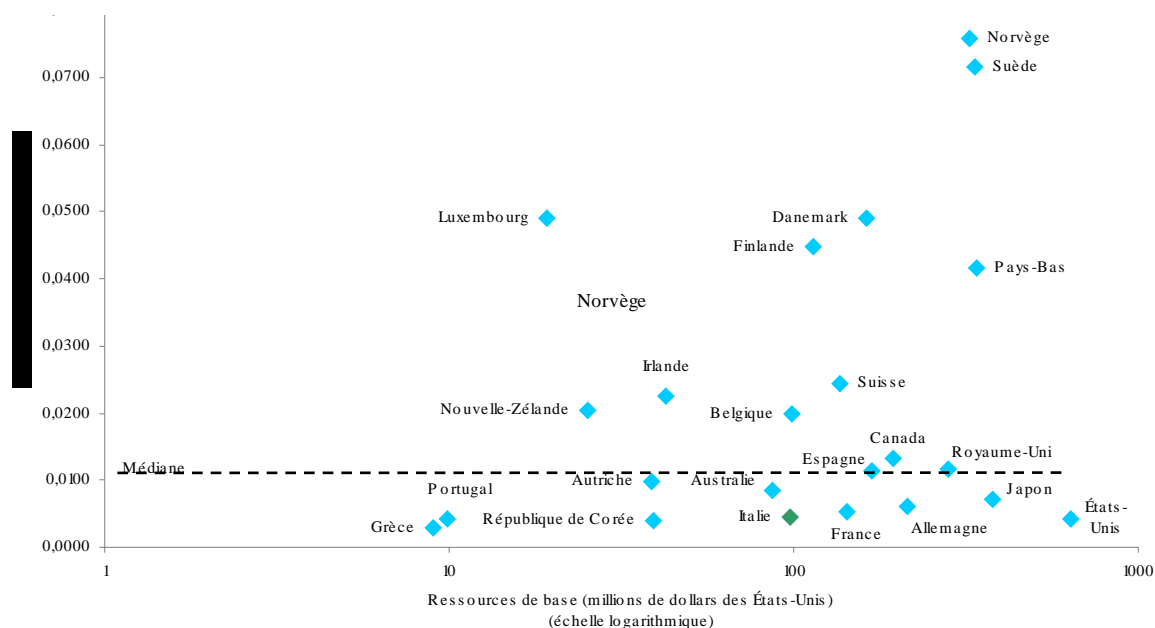
77. La figure XIII ci-dessus et le tableau A-5 de l'annexe statistique en ligne renseignent sur les contributions versées en 2010 pour le développement, présentées par source principale et type de financement (ressources de base ou autres ressources). Les pays membres du CAD sont à l'origine d'environ 58 % de l'ensemble des contributions pour les activités de développement¹⁶, apportant 84 % des ressources de base et 47 % des autres ressources.

78. En ce qui concerne le partage des charges, on a examiné le rapport entre les ressources de base consacrées au développement et le revenu national brut (RNB) des pays donateurs membres du CAD, exprimé sous la forme DEVb/RNB. La figure XXX présente les résultats de cet examen, notamment la place de chaque pays par rapport à la médiane pour l'ensemble des pays membres du CAD (0,0118 %). Il est à noter que l'abscisse du graphique se présente sous la forme d'une échelle logarithmique, si bien que des pays dont l'apport en ressources de base est très différent peuvent paraître relativement proches les uns des autres. L'analyse confirme que le partage des charges est inégal. Les 11 pays dotés d'un rapport DEVb/RNB supérieur à la médiane (groupe A) ont versé un montant total de 1,8 milliard de dollars, soit 46 % des ressources de base provenant des pays du CAD, alors que leur revenu national brut ne représentait que 13 % de celui de l'ensemble des pays membres du CAD. Les 11 pays dotés d'un rapport DEVb/RNB inférieur à la médiane (groupe B) ont également versé des contributions correspondant à environ 47 % des ressources de base totales provenant des pays du CAD, mais leur revenu national brut représentait 81 % de celui de l'ensemble des pays membres du CAD¹⁷. Ce partage inégal des charges revêt d'autant plus d'importance que les ressources de base contribuent à financer l'appui et la gestion d'activités financées par les autres ressources. Des informations plus détaillées sur cette question sont données dans la section C du chapitre IV.

¹⁶ Compte non tenu des contributions versées aux fonds d'affectation spéciale multidonateurs. La figure XII indique la part des pays membres du CAD compte tenu de ces contributions.

¹⁷ Le pays dont le rapport DEVb/RNB correspond à la médiane représente 7 % des contributions et 6 % du RNB totaux.

Figure XXX
**Contributions des pays du CAD aux ressources de base consacrées
 aux activités opérationnelles de développement, 2010,
 par rapport au revenu national brut (rapport DEVb/RNB)**



79. Compte tenu de ce qui précède, un certain nombre de scénarios peuvent orienter les futures discussions sur la question du partage des charges :

Taux de contribution égal à la valeur médiane du rapport DEVb/RNB

80. S'il était décidé que la valeur médiane du rapport DEVb/RNB de 2010 représentait le « taux de contribution » et tous les pays membres du CAD adaptaient leurs contributions en conséquence, le montant total des contributions au titre des ressources de base augmenterait d'environ 0,9 milliard de dollars (18 %) et atteindrait ainsi 5,5 milliards de dollars¹⁸. Les contributions des pays du groupe A diminueraient de 1,2 milliard de dollars (66 %) pour s'établir à environ 0,6 milliard de dollars, et celles des pays du groupe B seraient multipliées par plus de deux et atteindraient ainsi 3,9 milliards de dollars.

Contributions négociées sur la base de la valeur médiane du rapport DEVb/RNB

81. Si les engagements négociés correspondaient au minimum à la valeur médiane du rapport DEVb/RNB de 2010, le montant total des contributions au titre des ressources de base augmenterait d'environ 2,1 milliards de dollars (44 %), pour s'établir à 6,7 milliards de dollars. Les contributions des pays du groupe A demeureraient inchangées, tandis que celles des pays du groupe B seraient, comme dans le premier scénario, multipliées par plus de deux et atteindraient ainsi 3,9 milliards de dollars.

¹⁸ Le tableau de l'annexe IV montre comment ces chiffres ont été obtenus.

Éliminer les déficits en transformant les autres ressources en ressources de base

82. On a analysé dans quelle mesure on pouvait pallier l'insuffisance des contributions des pays du groupe B au titre des ressources de base constatée dans les scénarios ci-dessus en transformant en ressources de base les autres ressources versées par ces pays. Il est ressorti de cette analyse qu'on pourrait effectivement combler 90 % du déficit, soit 1,8 milliard de dollars sur 2,0 milliards de dollars, en transformant tout ou partie des autres ressources existantes en ressources de base.

83. À plusieurs reprises, divers organes directeurs ont demandé que les contributions versées par les pays donateurs au titre des autres ressources soient transformées en ressources de base, ou débattu de l'opportunité de ce faire. Il pourrait s'avérer difficile d'y parvenir. À l'instar de celles du système des Nations Unies, les priorités stratégiques des principaux pays donateurs sont devenues plus complexes au fil des décennies. D'une manière générale, les politiques d'aide des pays donateurs sont aujourd'hui bien plus ciblées que par le passé, du point de vue du thème, du bénéficiaire ou des deux. En outre, les ministères de l'aide ont ajouté, au fil des ans, un grand nombre de nouvelles lignes budgétaires ciblées à leurs structures institutionnelles et budgétaires. Les ressources de base viennent généralement d'une ligne budgétaire destinée au maintien des partenariats stratégiques à long terme avec des organisations multilatérales. La concurrence pour les ressources s'est donc sensiblement intensifiée, l'Union européenne et les fonds mondiaux n'étant que deux exemples parmi d'autres.

84. Si des recherches supplémentaires sont nécessaires pour confirmer certains éléments, on peut toutefois affirmer que l'essentiel des autres ressources ne provient pas des mêmes lignes budgétaires multilatérales mais de lignes budgétaires « par pays » ou « par thème », qui peuvent même relever de ministères différents. Le plus souvent, ces lignes budgétaires sont soumises à des dispositions législatives ou réglementaires très précises, qui en fixent le bénéficiaire et/ou l'affectation. Que leur destination soit limitée par la législation ou une réglementation interne au ministère, ces fonds ne passent pas facilement d'une ligne budgétaire à une autre. La situation est comparable dans le système des Nations Unies; malgré l'importance des fonds du programme « Unis dans l'action » pour les initiatives lancées sur le terrain dans le cadre du programme, aucune grande entité des Nations Unies n'a été en mesure d'attribuer des ressources intégralement non préaffectées à l'un de ces fonds. Les ressources financières d'un organisme des Nations Unies ne peuvent être intégrées au budget d'une autre entité pour être utilisées à des fins différentes de celles pour lesquelles elles ont été versées sans que cela pose de graves problèmes sur le plan des politiques ou des réglementations.

85. Il est prévu d'effectuer, dans un avenir proche, une enquête auprès des pays donateurs membres du CAD afin de tenter de mieux appréhender la nature et l'importance de ces restrictions législatives et réglementaires. Les détails de cette enquête seront présentés dans le deuxième rapport de financement du Secrétaire général, qui sera publié en septembre.

C. Financement au titre des ressources autres que les ressources de base et recouvrement des coûts – subventions croisées

86. Les analyses des sources, des modalités et de la destination du financement des activités opérationnelles de développement montrent que les ressources de base, en comparaison des autres ressources, couvrent une part sensiblement plus grande des coûts institutionnels des organismes non liés aux programmes. Le rapport précédent (A/66/79-E/2011/107, par. 107 à 127 inclus) comportait un examen approfondi des politiques et des méthodes de recouvrement des dépenses de gestion et d'appui. Il en ressortait que les ressources de base « subventionnaient » en réalité les activités financées par les autres ressources. Cette conclusion du rapport s'appuyait sur une ventilation générale de l'utilisation des ressources par source de financement et par grande catégorie de coûts. Le tableau 9 présente une version actualisée de l'examen de haut niveau fondée sur les données fournies par 23 organismes, représentant environ 87 % de l'ensemble des dépenses consacrées au développement en 2010. Ces données ont été complétées au besoin par celles contenues dans les rapports financiers et budgétaires des organismes concernés.

Tableau 9
Ventilation générale des dépenses d'activités opérationnelles de développement, 2010

	<i>Activités de programme</i>		<i>Activités d'appui aux programmes et de gestion des programmes</i>	<i>Autres</i>	Total
	<i>Niveau national</i>	<i>Niveaux régional et mondial</i>			
Ressources de base (millions de dollars É.-U.)	1 779	684	1 132	243	3 840
Part des dépenses (pourcentage)	46,3	17,8	29,5	6,3	100,0
Autres ressources (millions de dollars É.-U.)	7 439	1 782	1 042	16	10 279
Part des dépenses (pourcentage)	72,4	17,3	10,1	0,2	100,0
Ressources totales	9 218	2 466	2 174	259	14 118
Part des dépenses (pourcentage)	65,3	17,5	15,4	1,8	100,0

Note : Informations établies sur la base des données communiquées par 23 organismes des Nations Unies, représentant 87 % des dépenses totales consacrées au développement en 2010.

87. L'analyse actualisée confirme la différence sensible entre les ressources de base et les autres ressources en ce qui concerne l'affectation des dépenses d'appui aux programmes et de gestion des programmes. Les parts pouvant être consacrées aux activités de programme continuent donc d'être également très différentes : 64 % des ressources de base sont affectées au financement des activités au titre de programmes menés à différents niveaux (national, régional et mondial) contre 90 % des autres ressources. On a indiqué au paragraphe 114 que la question de savoir dans quelle mesure le subventionnement actuel au moyen des ressources de base va à l'encontre des décisions adoptées par les organes directeurs est ouverte à interprétation car il existe une

certaine ambiguïté en ce qui concerne les dépenses censées être intégralement recouvrées. Le principe du recouvrement intégral des coûts serait justifié par le postulat selon lequel toutes les activités, quelle que soit leur source de financement, profitent de manière égale, directement ou indirectement, de la totalité des moyens techniques et opérationnels des organismes. Le tableau 9 montre que l'application de ce principe sans autre différenciation exigerait un taux de recouvrement de 15 %. L'application indifférenciée d'un tel taux se traduirait par un déblocage d'environ 556 millions de dollars en ressources de base au titre d'activités de programme, représentant l'équivalent d'environ 23 % des activités du programme de base.

88. Comme le recommandait le rapport de l'an dernier, les organes délibérants et les organes directeurs devraient réexaminer le principe du recouvrement différentiel des coûts et déterminer s'il demeure valable dans la situation actuelle du financement. Ceci est également important pour l'examen de la masse critique des ressources de base, ce qui est développé dans les paragraphes 101 à 111. Dans cette perspective, il faudrait adopter une déclaration commune de politique générale à l'échelle du système pour conseiller les organismes des Nations Unies sur les travaux qu'ils devraient poursuivre, sous les auspices du Conseil des chefs de secrétariat (CCS), afin de normaliser et d'harmoniser davantage les pratiques et les classifications des coûts en rapport avec les coûts de transaction et le recouvrement des coûts. À cet égard, les travaux menés par un deuxième groupe de travail entre 2007 et 2010, sous l'égide du Groupe des Nations Unies pour le développement et du Comité de haut niveau sur la gestion, n'ont pas donné de résultats concluants. Le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP étudient actuellement en commun une harmonisation des pratiques de recouvrement des coûts dans la perspective de la mise en place d'un cadre budgétaire intégré d'ici à 2014, ce qui pourrait donner l'élan nécessaire. Les conclusions de l'examen conjoint mené par le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP n'étaient pas connues au moment de la rédaction du présent rapport.

D. Concentration et fragmentation

89. Dans cette section, sont utilisés les indicateurs financiers et les méthodes statistiques pour examiner de manière plus approfondie le degré d'importance, de concentration et de fragmentation des activités opérationnelles de développement en 2010. Une analyse basée sur des informations financières a des limites inhérentes du fait qu'elle ne couvre pas les aspects qualitatifs des résultats obtenus grâce aux relations entre les organismes des Nations Unies et les pays de programme. Par exemple, même si l'appui d'un organisme à un pays particulier est très faible en termes de dépenses, cet appui peut présenter un grand intérêt et s'avérer très efficace quand il s'agit de répondre à des priorités plus générales.

90. En dépit de ses limites, une analyse fondée sur des informations financières peut donner une idée de l'importance relative des activités opérationnelles de développement dans un pays de programme par rapport à l'ensemble de l'aide au développement, et de la manière dont les différents organismes des Nations Unies s'occupant du développement répartissent leurs ressources.

91. La méthode utilisée dans cette section reprend celle que le CAD a mise au point et appliquée pour évaluer le degré de fragmentation de l'aide publique au développement (APD) fournie par ses pays membres aux pays bénéficiaires. Bien qu'il ne soit pas spécifiquement conçu pour s'appliquer dans un contexte multilatéral, ce type d'analyse peut fournir des informations utiles sur certains aspects et sur le contexte des relations entre le système des Nations Unies pour le développement et les pays du programme,

éclairant ainsi l'examen des activités opérationnelles de développement à différents niveaux.

92. La méthode utilisée pour l'examen des activités opérationnelles de développement est résumée dans l'encadré ci-dessous. L'analyse est fondée sur la totalité de ces activités, qui comprennent donc les activités de développement et les activités liées à l'assistance humanitaire, ainsi que tous les types de financement, c'est-à-dire conjuguant les ressources de base et les autres ressources.

Définition de l'importance des relations de coopération et des taux de concentration et de fragmentation

Le raisonnement

Lorsque l'on se penche sur l'importance d'une relation de coopération au développement, il importe d'examiner tant le pays de programme que les perspectives offertes par l'organisme. La politique à suivre veut que, si les relations de coopération ne sont importantes ni du point de vue du pays de programme ni de celui de l'entité, il convient de réexaminer ces relations.

Définitions

« *Importance* » d'une relation de coopération. Une relation de coopération est considérée comme importante en termes financiers si l'on peut répondre « oui » à l'une des deux questions suivantes :

1. L'entité alloue-t-elle au pays de programme une part de ressources plus grande que celle de sa part globale dans l'ensemble du financement des activités opérationnelles de développement?
2. La part des ressources affectées par une entité aux activités opérationnelles de développement dans un pays de programme est-elle plus grande que la part mondiale de cette entité dans les activités opérationnelles de développement au niveau des pays?

En ce qui concerne la première question, on a tendance à favoriser les entités modestes car elles interviennent généralement dans un plus petit nombre de pays partenaires, ce qui leur permet difficilement, au niveau national, de dépasser leur part mondiale de l'aide. À l'opposé, la seconde question favorise les grandes entités, pour lesquelles il est moins difficile de figurer parmi les premiers contributeurs qui, en montant cumulé, fournissent 80 % de l'APD dans les pays de programme. En conjuguant ces deux critères, on tient compte des préférences en faveur des entités modestes aussi bien que des grandes.

Taux de concentration. Du point de vue d'une entité, l'objectif général consisterait en un portefeuille resserré de relations de coopération importantes avec des pays de programme. Dans cette perspective, le taux de concentration mesure le nombre de relations de coopération importantes dont disposent les entités par rapport au nombre global d'entités. Plus le taux de concentration est élevé, moins le portefeuille d'une entité est fragmenté.

Taux de fragmentation. Du point de vue d'un pays de programme, l'objectif serait de maximiser le nombre de relations de coopération importantes avec des entités, et de minimiser le nombre de relations non importantes. Dans cette perspective, le taux de fragmentation mesure le nombre d'entités non importantes par rapport au nombre total d'entités. Plus le taux de fragmentation est faible, moins les programmes de coopération des entités dans le pays en question sont fragmentés.

Ces deux indicateurs sont complémentaires au niveau mondial, puisque la somme des taux de concentration et de fragmentation est égale à un (ou 100 %).

93. Le degré d'importance, de concentration et de fragmentation des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement a été examiné à deux niveaux : a) quelle est l'importance du système des Nations Unies pour le développement dans son ensemble, en tant que source de financement du développement, pour les pays, et comment les ressources sont-elles réparties entre les pays?; et b) quelle est l'importance, pour un pays donné, de chaque entité des Nations Unies, en tant que source de financement du développement, pour les pays de programme?

Importance des activités opérationnelles à l'échelle du système pour chaque pays

94. En 2010, la part globale des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement dans le montant total de l'APD (hors allégement de dette) s'établissait à 16 %. Ces activités jouaient donc un rôle modeste dans le financement global du développement dans chaque pays. Une analyse comparative de l'ensemble des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement et de l'APD totale au niveau national (voir fig. X) montre que les premières représentaient en 2010 plus de 40 % de la seconde dans 13 pays¹⁹, soit 9 % du total. Les activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement dans l'ensemble de ces 13 pays représentaient environ 21 % de l'APD totale au niveau des pays. À l'opposé, elles constituaient moins de 10 % de l'APD totale dans 61 pays, soit 41 % de l'ensemble. Ce groupe de 61 pays représentait quelque 11 % de la totalité des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement au niveau des pays. La plupart de ces activités, soit 58 %, concernaient des pays où elles ne représentaient qu'entre 10 % et 30 % de l'APD totale.

95. Le tableau 10 ventile les données en reprenant les catégories utilisées dans la figure X selon deux groupements de pays, à savoir les pays à faible revenu et les pays en situation vulnérable; il montre que le système des Nations Unies pour le développement tend à être plus important dans les pays à faible revenu et dans les pays dont la situation est fragile. Par exemple, ce système fournit plus de 30 % de l'APD totale au niveau national dans 25 % des pays à faible revenu et 29 % des pays en situation fragile, contre 14 % au niveau mondial.

¹⁹ Barbade, Liban, Libye, Malaisie, Niger, Pérou, République arabe syrienne, République populaire démocratique de Corée, Somalie, Soudan, Tchad, Thaïlande et Zimbabwe.

Tableau 10
**Dépenses relatives aux activités de programme au niveau national
 (hors ressources locales) pour les activités opérationnelles de développement
 en 2010 en pourcentage de l'APD aux pays à faible revenu et aux pays
 en situation fragile**

<i>Part dans l'APD au niveau des pays</i>	<i>Ensemble des pays de programme</i>		<i>Pays à faible revenu</i>		<i>Pays en situation fragile^a</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>Part en pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Part en pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Part en pourcentage</i>
> 40 %	13	9	5	14	4	13
30-40 %	8	5	4	11	5	16
20-30 %	23	15	7	20	5	16
10-20 %	44	30	13	37	10	32
< 10 %	61	41	6	17	7	23
Total	149	100	35	100	31	100

^a Selon la Banque mondiale.

Importance, concentration et fragmentation

96. En ce qui concerne l'importance des relations de coopération des entités avec les pays de programme et les taux de concentration, le tableau 11 fournit une vue d'ensemble des principales conclusions. Les 28 entités ayant déclaré avoir engagé des dépenses au niveau national entretenaient un nombre total de 1 939 relations avec 149 pays de programme. Environ 53 % de ces relations étaient importantes en termes financiers, ce qui signifie que les entités concernées figuraient parmi les plus gros contributeurs fournissant ensemble 80 % de l'APD totale au niveau du pays, ou qu'elles affectaient au pays de programme concerné une part de ressources supérieure à leur part respective dans l'ensemble des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement au niveau mondial. En conséquence, et du point de vue de la fragmentation, 47 % des relations n'étaient pas importantes selon la définition utilisée aux fins du présent examen, c'est-à-dire que, dans l'optique d'un pays de programme, l'entité concernée ne figurait pas parmi les plus gros contributeurs qui fournissaient ensemble au moins 80 % de l'APD totale allouée à ce pays et qu'elle affectait audit pays une part de ressources inférieure à sa part respective dans l'ensemble des activités opérationnelles de développement au niveau mondial.

97. Le tableau 11 montre que les opérations menées par quelque 16 entités, soit plus de la moitié du total, se caractérisent par un niveau de concentration plus élevé que la moyenne, le degré de concentration étant utilisé comme mesure du nombre de relations non importantes en pourcentage de la totalité des relations. Ces 16 entités représentaient environ 36 % de l'ensemble des activités opérationnelles des Nations Unies au niveau des pays. En conséquence, les opérations des 12 autres entités, représentant 64 % du total des activités opérationnelles au niveau des pays, se caractérisent par un degré de fragmentation supérieur à la moyenne.

Tableau 11
Relations de coopération des entités des Nations Unies avec les pays de programme en 2010 : degré d'importance, de concentration et de fragmentation

Entité des Nations Unies	Relations importantes	Relations non importantes	Total des relations	Taux de concentration (2010)	Degré de concentration
	A	B	C = A + B	D = (A/C)	
UNRWA	4	0	4	100	Élevé
BCAH	21	4	25	84	
AEIA	69	29	98	70	Moyen à élevé
FENU	11	5	16	69	
OMT	11	5	16	69	
FNUAP	79	38	117	68	
ITC	26	13	39	67	
ONUSIDA	70	38	108	65	
OIT	53	29	82	65	
HCDH	23	13	36	64	
CNUCED	24	14	38	63	
PNUD	88	52	140	63	
UPU	10	6	16	63	Faible à moyen
FIDA	58	36	94	62	
UIT	41	28	69	59	
UNODC	27	23	50	54	
UNIFEM	16	15	31	52	
UNICEF	58	62	120	48	
HCR	44	50	94	47	
OMS	66	81	147	45	
FAO	63	79	142	44	
PNUE	31	40	71	44	
ONUDI	45	65	110	41	Faible
UNESCO	44	64	108	41	
ONU Habitat	21	37	58	36	Faible
OMPI	4	8	12	33	
PAM	24	56	80	30	
UNDESA	5	13	18	28	
Total	1 036	903	1939	53	

98. Une étude a été menée pour déterminer s'il y avait des différences marquées, d'un groupement de pays à un autre, dans les indicateurs susmentionnés du degré d'importance, de concentration et de fragmentation. Le tableau 12 montre que le taux global de fragmentation était au-dessus de la moyenne dans les pays à faible revenu et au niveau de la moyenne dans les pays les moins avancés.

Tableau 12

Relations de coopération des entités des Nations Unies avec les pays de programme en 2010 : degré d'importance, de concentration et de fragmentation, par niveau de revenu du pays et statut de PMA

Catégorie de revenu	Nombre de pays de programme	Relations importantes	Relation non importantes	Total des relations	Taux de fragmentation	Nombre moyen d'entités dans le pays
	A	B	C	D = (B + C)	E = (C/D)	F = (D/A)
Pays à faible revenu	35	267	324	591	55	17
Pays à revenu faible à moyen	57	418	322	740	44	13
Pays à revenu intermédiaire	53	334	244	578	42	11
Pays à haut revenu	4	17	13	30	43	7.5
Pays les moins avancés	49	371	365	736	50	15
Total	149	1 036	903	1 939	47	13

99. Des analyses similaires montrent que le taux global de fragmentation était également au-dessus de la moyenne pour les pays en situation fragile et qu'il n'y avait pas de différences notables entre les groupements régionaux à l'exception de la région de l'Asie occidentale qui accusait un taux de fragmentation relativement élevé.

100. L'applicabilité d'examen tels que celui utilisé ci-dessus continuera d'être étudiée et approfondie en vue de prochains rapports.

E. Masse critique de ressources de base

101. L'Assemblée générale, dans sa résolution 64/289 de 2010 concernant l'amélioration de la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies, a invité « les organes directeurs des fonds et programmes à entamer des consultations en vue de rechercher la meilleure façon de déterminer et de mobiliser la masse critique des ressources de base ». À cette date, aucun des organes directeurs n'a engagé de consultations formelles à cet égard.

102. La décision prise par les États Membres de procéder à des consultations sur la notion de masse critique des ressources de base traduit leurs préoccupations à l'égard de la structure du financement des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement, en particulier de l'augmentation rapide de la part des ressources autres que les ressources de base dans l'ensemble des contributions.

103. On peut envisager la masse critique de ressources de base depuis divers points de vue, mais les plus pertinents sont ceux : a) du système des Nations Unies pour le développement dans son ensemble; b) des activités de développement menées par les Nations Unies dans chaque pays; c) de chacun des organismes des Nations Unies s'occupant du développement. À ces considérations s'ajoute le fait qu'il importe de savoir à quoi sont destinées les ressources de base, c'est-à-dire : a) aux programmes

de base; b) au financement de ce que l'on peut nommer les structures de base de chaque organisme; et c) au subventionnement des dépenses d'appui lorsque les contributions aux ressources autres que les ressources de base ne suffisent pas à en assurer le recouvrement. Les questions relatives au financement des structures de base et au subventionnement sont examinées aux paragraphes 86 à 88 du présent rapport et une étude approfondie des politiques et méthodes de recouvrement des dépenses d'appui actuellement en place figure dans le rapport de l'an dernier (A/66/79-E/2011/107, par. 107 à 127 inclus).

Le système des Nations Unies dans son ensemble

104. Si l'on considère la totalité des flux de ressources, il est légitime de conclure que l'on est maintenant parvenu à un certain niveau de masse critique nécessaire au système des Nations Unies pour le développement dans son ensemble. Comme l'indique la figure III, les contributions aux organismes des Nations Unies ont nettement progressé au cours de la période 1995-2010 et, la plupart du temps, à un rythme plus rapide que l'ensemble de l'APD (voir la figure XI). En outre, le système des Nations Unies est devenu le premier partenaire multilatéral des pays du CAD, représentant 32 % des contributions totales au système multilatéral, comme en fait état le CAD, si l'on conjugue les ressources de base et les autres ressources (voir la figure IV).

105. Une autre façon de voir les choses apparaît si les structures de financement des ressources de base et des autres ressources sont ventilées. Comme l'indique le tableau 1, entre 1995 et 2010 les contributions au titre des ressources de base n'ont progressé que de 8 % en termes réels, alors que pour les autres ressources, elles ont augmenté de 350 %, également en termes réels. De récentes études et enquêtes²⁰ ont abouti à la conclusion générale que les organismes des Nations Unies s'occupant du développement peuvent affecter des ressources de base avec succès pour répondre aux besoins au niveau des pays, mais que cette évolution du financement peut avoir des incidences sérieuses, à la fois au niveau central et à celui des pays. Les mêmes enquêtes font notamment ressortir le fait que sous l'effet de l'augmentation du pourcentage des ressources autres que les ressources de base, le système des Nations Unies pour le développement et les organismes individuels ont du mal à réaliser leurs objectifs stratégiques en raison des différentes méthodes d'allocation des ressources autres que les ressources de base – décidées en l'occurrence par le contributeur et non les organes directeurs.

À l'échelle des pays

106. À l'échelle des pays, la perte de masse critique des ressources de base a des incidences pratiques très réelles. Actuellement, il arrive souvent que lors du lancement d'un plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, le financement garanti au moyen de ressources de base ne représente pas plus de 30 % des dépenses prévues. Un financement complémentaire est alors réuni au moyen de ressources autres que les ressources de base. Mais le pourcentage du financement de base étant réduit, on risque de voir la crédibilité du plan de plus en plus souvent mise en question par les acteurs priés d'apporter le complément de financement en

²⁰ Par exemple, les enquêtes effectuées pour l'examen quadriennal complet par les gouvernements des pays aidés, les coordonnateurs résidents et les membres des équipes de pays des Nations Unies.

ressources autres que les ressources de base. Si les ressources de base destinées à la programmation au niveau des pays baissent trop, la viabilité de la formule des plans-cadres d'équipement peut être compromise, soit à l'échelle de certains pays, soit à celle du système des Nations Unies dans son ensemble. Pour ce qui est de la programmation au niveau des pays, il est possible de conclure que le financement de base a atteint le point où la masse critique a subi une trop forte érosion au fil du temps.

À l'échelle des entités des Nations Unies

107. Dans le système des Nations Unies, il est traditionnel que la structure de base d'un organisme soit intégralement financée à l'aide de ses ressources de base. La structure de base se définit généralement comme la capacité minimale dont les organismes ont besoin pour remplir leurs mandats multilatéraux, assurer la direction technique continue des activités et promouvoir des solutions innovantes dans le cadre d'objectifs précis, d'activités de sensibilisation et de la formulation de politiques, en plus de la mise en œuvre des programmes sur le terrain. En théorie, cette structure devrait rester durablement fixe (d'où le terme « coûts indirects fixes »). En pratique cependant, la taille requise de la structure de base doit être ajustée périodiquement au fur et à mesure que l'organisme se développe, compte tenu du postulat pragmatique selon lequel toutes les activités, quelle que soit la source de leur financement, profitent de manière égale d'une telle structure, directement ou indirectement. Les coûts indirects fixes ne sont fixes qu'à court terme, non à moyen ni à long terme. Les ressources autres que les ressources de base ont été le principal moteur de la croissance institutionnelle au cours des deux dernières décennies. Celles-ci, toutefois, ne participent pas au financement des coûts de la structure de base, bien qu'elles en soient un facteur majeur de l'augmentation des coûts. Au bout du compte, l'accroissement des autres ressources fait porter le financement des coûts de la structure de base aux ressources de base, d'une manière irrégulière mais qui va néanmoins invariablement croissant.

108. La structure de base couvre l'ensemble des compétences de base indispensables d'un organisme. Dans la mesure où ces compétences sont insuffisamment financées, elles seront affaiblies. Comme le rapport de l'an dernier l'a indiqué, les coûts de la structure de base peuvent être importants. Le tableau 9 en illustre les conséquences, puisque dans l'ensemble du système, seulement 64 % des ressources de base sont affectées à des activités de programme contre 90 % pour les autres ressources.

109. Il est clair que la structure de base doit être financée pour permettre à l'organisme de maintenir sa masse critique. Cependant, le fait de s'appuyer exclusivement sur les ressources de base risque d'entraîner une série d'incidences préjudiciables au fur et à mesure que le pourcentage de financement à l'aide des ressources de base continue de diminuer : a) des pressions seraient exercées pour imposer (peut-être de manière injustifiée) une maîtrise des coûts structurels qui pourrait affaiblir les compétences de base de l'organisme; b) la réduction du financement à l'aide de ressources de base finalement affecté à des activités de programme inciterait les donateurs à fournir un financement complémentaire non

pas sous forme de ressources de base, mais sous forme d'autres ressources²¹; et c) l'orientation stratégique de l'organisme pourrait être fragilisée du fait de la réduction des ressources de base programmables.

110. Il convient également de s'inquiéter du non-recouvrement de la totalité des dépenses car la source du financement à l'aide de ressources autres que les ressources de base a changé de manière significative ces dernières années. Comme l'illustre la figure XII, on a assisté à un accroissement important des autres ressources, fournies globalement par la Commission européenne, les autres organisations multilatérales (y compris les fonds d'action générale), les organisations non gouvernementales et les partenariats public-privé. Dans la mesure où ne sont pas totalement recouvrées les dépenses d'appui relatives aux activités autres que les activités de base financées par d'autres organisations multilatérales, des fonds qui pourraient être utilisés pour financer des programmes de base des Nations Unies servent à subventionner les coûts de mise en œuvre incombant à ces organisations. Conséquence fâcheuse, ces organisations, qui profitent du fait que le système des Nations Unies subventionne les coûts réels de leurs activités, peuvent se targuer auprès des contributeurs qu'elles sont « plus efficaces » que le système des Nations Unies.

111. Comme déjà indiqué au paragraphe 88 et comme on l'a recommandé dans le rapport précédent, les organes délibérants et les organes directeurs devraient réexaminer le principe du recouvrement différentiel des coûts et déterminer s'il demeure valable dans la situation actuelle du financement.

²¹ Ceci est particulièrement évident dans certaines institutions spécialisées qui subissent depuis de nombreuses années des politiques budgétaires à croissance nulle.

Annexe I

Note technique sur les définitions, les sources et le périmètre de l'étude

Aux fins du présent rapport, l'expression « système des Nations Unies pour le développement » désigne les 37 entités²² qui ont indiqué avoir financé des activités opérationnelles de développement en 2009 (à l'exclusion des institutions de Bretton Woods).

Les entités des Nations Unies qui constituent le système des Nations Unies pour le développement n'ont pas adopté de définition commune de mots et expressions clefs tels que « contributions » et « activités opérationnelles de développement ».

Le présent rapport s'attaque à ce problème en proposant de désigner par l'expression « activités opérationnelles de développement » les activités du système des Nations Unies pour le développement qui visent à stimuler le développement durable et à améliorer les conditions de vie de la population des pays en développement et en transition. Il s'agit d'activités de développement à long terme et d'activités axées sur l'assistance humanitaire, qui s'inscrivent toutes dans le cadre des missions des fonds, programmes, institutions spécialisées, services et bureaux du système des Nations Unies.

Après concertation avec le Comité d'aide au développement de l'OCDE, les institutions spécialisées ont adopté des formules permettant d'établir quelle proportion des quotes-parts ou contributions à leur budget ordinaire servent à financer les activités opérationnelles de développement. Pour l'ONUDI, l'OMS, l'OIT, l'UNESCO et la FAO, par exemple, cette proportion est très élevée, comme le montre le tableau ci-après.

Proportion des quotes-parts ou des contributions au budget ordinaire des institutions spécialisées affectées aux activités opérationnelles de développement

<i>Entité</i>	<i>Pourcentage</i>
FAO	51
AIEA	33
OACI	0
OIT	60
OMI	0
IUT	18
UNESCO	60
ONUDI	100

²² CEA, CEE, CEPALC, CESAP, CESAO, FAO, AIEA, OACI, FIDA, OIT, OMI, ITC, UIT, HCDH, ONUSIDA, CNUCED, UNODC, Département des affaires économiques et sociales, PNUD (y compris VNU, UNIFEM et FENU), PNUE, UNESCO, FNUAP, ONU-Habitat, HCR, UNICEF, ONUDI, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, UNRWA, OMT, UPU, PAM, OMS, OMPI et OMM.

<i>Entité</i>	<i>Pourcentage</i>
OMT	0
UPU	16
OMS	76
OMPI	3
OMM	4

De nombreuses entités n'utilisent pas les termes « ressources de base » et « autres ressources » pour classer les différentes contributions qui leur sont versées en fonction de leur affectation. Ainsi, le PAM utilise les expressions « contribution multilatérale » et « contribution multilatérale à emploi spécifique » pour distinguer les « ressources de base » des « autres ressources ». Le HCR classe les contributions qu'il reçoit dans les catégories suivantes : « contributions sans restriction », « contributions à affectation stricte » et « contributions à affectation souple ».

Les institutions spécialisées disposent de contributions statutaires ou d'un budget ordinaire qui est complété par des « ressources extrabudgétaires ». Dans le contexte de l'information sur les financements à l'échelle du système, tous les termes ci-dessus ont été rassemblés sous les expressions génériques « ressources de base » et « autres ressources », la première désignant les fonds non préaffectés qui sont utilisés à la seule discrétion de l'entité concernée du système des Nations Unies et de son conseil d'administration, et la seconde les fonds préaffectés que les donateurs destinent à des lieux, des thèmes, des activités et des opérations spécifiques.

Eu égard à la diversité des modèles de fonctionnement adoptés par les fonds, programmes et institutions spécialisées, il est difficile de généraliser l'usage des expressions « ressources de base » et « autres ressources » à tous les organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement, comme le montre le tableau ci-après.

Terminologie employée par les différentes entités pour désigner les contributions au titre des ressources de base et des autres ressources

<i>Ressources de base</i>	<i>Entité</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Entité</i>
Ressources générales	PNUD ^a , FENU, UNIFEM ^b , VNU, UNICEF, FNUAP	Autres ressources	PNUD, FENU, UNIFEM, VNU, UNICEF, FNUAP
Contribution multilatérale	PAM	Contribution multilatérale à emploi spécifique	PAM
Budget ordinaire	UNRWA, Département des affaires économiques et sociales, ONU-Habitat, CNUCED,	Projets et appels d'urgence	UNRWA

<i>Ressources de base</i>	<i>Entité</i>	<i>Autres ressources</i>	<i>Entité</i>
	ITC		
Contribution non réservée à un emploi particulier	HCR ^a , Bureau de la coordination des affaires humanitaires ^a , FIDA, HCDH	Contribution réservée à un emploi particulier	FIDA, Bureau de la coordination des affaires humanitaires, PNUE, ONU-Habitat, HCDH
		Contribution à affectation stricte	HCR, CAD
		Contribution à affectation souple	HCR, CAD
Fonds des Nations Unies pour l'environnement	PNUE ^a		
Ressources de base	ONUSIDA, CAD	Contribution extrabudgétaire	ONUSIDA, CNUCED, Département des affaires économiques et sociales, ITC, FAO, AIEA, OACI, OIT, OMI, UIT, UNESCO, ONUDI, UPU, OMT, OMPI, OMM, CEA, CEE, CEPALC, CESAP, CESAO
Ressources à des fins générales	UNODC ^a	Ressources à des fins spéciales	UNODC
Budget statutaire	FAO, OACI, OIT, UIT, UNESCO, ONUDI, UPU, OMT, OMS, OMPI, OMM, CEA, CEE, CEPALC, CESAP, CESAO	Contributions volontaires de base	OMS
Fonds de la coopération technique	AIEA ^a , OMI ^a	Contributions volontaire à objet désigné	OMS

^a Reçoit également une contribution au budget ordinaire.

^b A fusionné avec ONU-Femmes.

Dans un souci de pragmatisme et pour plus de clarté, des correspondances ont été établies entre ces expressions et les termes employés dans le présent rapport.

Les données sur les contributions et les dépenses proviennent directement des fonds et programmes des Nations Unies (PNUD (y compris les fonds administrés par le PNUD-FENU, UNIFEM et VNU), PNUE, FNUAP, HCR, UNICEF, PAM, CNUCED, ITC, ONU-Habitat, UNODC et UNRWA), du FIDA, d'ONUSIDA, du Département des affaires économiques et sociales, des commissions régionales et de la plupart des institutions spécialisées (FAO, OACI, OIT, UNESCO, ONUDI, AIEA, OMI, OMT, UPU, OMPI et OMM). Les données relatives aux contributions reçues et aux dépenses engagées par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires sont tirées de son rapport annuel. Celles qui concernent l'OMS proviennent du rapport financier intérimaire de l'organisation pour l'année 2010, qui a été présenté à la soixante-quatrième session de l'Assemblée mondiale de la Santé. En l'absence de données ventilées par pays sur les dépenses de l'OMS, on a utilisé les chiffres de l'année précédente, recalculés au prorata des dépenses totales de l'organisation en 2010. Pour l'UIT, les données les plus récentes qu'il a été possible d'obtenir étaient celles de 2009. Les données relatives à l'aide publique au développement proviennent des rapports annuels du CAD. Celles qui concernent les fonds d'affectation spéciale multidonateurs sont tirées directement du portail du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du PNUD.

Dans le présent rapport, l'expression « valeur réelle » se rapporte aux montants en dollars constants des États-Unis (2009) corrigés par les déflateurs calculés par le CAD à partir de l'inflation et des fluctuations des taux de change.

Les données sur les contributions rendent compte des contributions effectivement versées au cours d'une année civile par des gouvernements et d'autres sources publiques ou privées à des organismes des Nations Unies pour le financement d'activités opérationnelles de développement. Les données relatives aux transferts de ressources entre deux organismes du système ont été exclues dans la mesure du possible. Les données sur les dépenses représentent l'appui apporté par les organismes des Nations Unies aux activités opérationnelles menées dans les pays en développement. Sauf indication contraire, les contributions et les dépenses sont exprimées en dollars des États-Unis courants.

Les appellations employées dans le présent rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Le terme « pays » employé dans le texte s'applique aussi, le cas échéant, à des territoires ou à des zones. Le trait d'union entre deux dates indique la période complète entre celles-ci, les années du début et de la fin de la période étant incluses.

Annexe II

Différences entre le Comité d'aide au développement et le système des Nations Unies en matière d'information financière

Il existe plusieurs différences importantes entre les méthodes utilisées par l'ONU et par le CAD pour définir, classer et présenter les contributions versées au système des Nations Unies. L'utilisation de définitions et de classifications différentes signifie que les données des Nations Unies sur les contributions ne peuvent pas être comparées à celles du CAD sur l'aide publique au développement sans que bon nombre d'entre elles soient comptabilisées deux fois.

Dans les statistiques des Nations Unies, les fonds versés par les pays sont tous considérés comme des contributions aux activités opérationnelles du système, qu'il s'agisse de contributions au titre des ressources de base ou des autres ressources. Le CAD considère quant à lui que seules les premières constituent une aide multilatérale au système des Nations Unies, les autres contributions, parfois baptisées « assistance multilatérale », étant considérées comme relevant de l'aide bilatérale.

Le système des Nations Unies inclut les contributions au titre des autres ressources dans ses estimations au motif que toutes les contributions ont pour objet d'appuyer ses activités opérationnelles tandis que le Comité considère qu'il s'agit d'aide bilatérale, car, concrètement, les pays donateurs ont la haute main sur l'utilisation des fonds et les organismes des Nations Unies ne servent qu'à acheminer une aide qui ne leur est pas destinée.

Le traitement des contributions au titre des autres ressources est la principale différence observée dans la présentation des informations relatives aux activités opérationnelles de développement des organismes du système des Nations Unies. Par exemple, le CAD ne traite pas les contributions versées au titre des ressources locales comme des flux d'aide au développement parce qu'il ne s'agit pas de fonds versés par un pays à un autre aux fins du développement.

Les chiffres des Nations Unies, plus complets, englobent les contributions reçues de tous les pays non membres du CAD, lequel ne rend compte que de la situation des pays qui lui soumettent officiellement des rapports. Autrement dit, les chiffres du CAD ne tiennent pas compte d'un certain nombre de grands pays qu'il ne compte pas parmi ses membres.

Les informations présentées par les Nations Unies comprennent aussi les contributions faites par les organisations non gouvernementales et privées. Dans les statistiques du CAD, ces contributions sont classées dans la catégorie des flux privés (et donc séparées de l'aide publique au développement), celles qui ont été versées aux Nations Unies étant en outre indiscernables des autres.

D'autres différences de traitement sont également à signaler, en ce qui concerne notamment les contributions versées au système des Nations Unies au titre de fonds d'affectation spéciale multidonateurs, qui restent principalement traitées comme des formes d'aide bilatérale par le CAD alors qu'elles figurent dans les statistiques financières des Nations Unies. Dans ce cas, un problème de calendrier vient s'ajouter au problème de classification. En effet, lorsqu'un donateur contribue

à un fonds d'affectation spéciale multidonateurs, ce donateur (et, donc, le CAD) enregistre la contribution à la date à laquelle les fonds sont transférés à l'agent d'administration des Nations Unies. Or, un certain temps peut s'écouler avant le transfert effectif des fonds à l'organisme opérationnel et la date d'enregistrement par les Nations Unies est celle de cette opération.

Le tableau ci-après a pour objet d'établir une concordance entre les chiffres publiés par le CAD et les montants consolidés des contributions au titre des ressources de base et des autres ressources versées aux organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement indiqués dans le présent rapport. Il met en évidence l'impossibilité de faire correspondre parfaitement les chiffres des Nations Unies et ceux du CAD. C'est pourquoi le Département des affaires économiques et sociales va collaborer avec le CAD pour améliorer encore la concordance des données dans le rapport financier de l'année prochaine.

Contributions aux activités opérationnelles de développement en 2010 : rapprochement des chiffres des Nations Unies et de ceux du CAD

(En milliards de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources de base</i>	<i>Autres ressource</i>	Total
Chiffres des Nations Unies	5 900	17 013	22 914
Contributions de pays en développement dont le CAD ne rend pas compte	-267	-284	-551
Ressources locales dont le CAD ne rend pas compte		-1 167	-1 167
Contributions d'organisations non gouvernementales et contributions privées dont le CAD ne rend pas compte		-1 062	-1 062
Ressources destinées aux pays du Groupe des Huit dont le CAD ne rend pas compte	-16	-81	- 97
Contributions faites au Bureau des fonds d'affectation spéciale multidonateurs du PNUD mais non encore transférées aux entités des Nations Unies bénéficiaires		-313	-313
Autres	76	-93	-17
Non-concordance	1 027	-536	491
Chiffres du CAD	6 720	13 478	20 198

Annexe III

Ensemble des flux d'aide publique au développement, 2010

(En milliards de dollars des États-Unis)

<i>Type d'aide</i>	<i>Montant</i>
Aide bilatérale en provenance des pays membres du Comité d'aide au développement	90,8
Aide bilatérale en provenance des pays non membres du CAD	5,5
Aide multilatérale en provenance des pays membres du CAD	37,7
Aide multilatérale en provenance des pays non membres du CAD	1,7
Total de l'aide publique au développement	135,7
Allègement de la dette	3,9
Total de l'aide publique au développement, hors allègement de la dette	131,8

Source : Statistiques du CAD, tableau sur l'APD ventilée selon le type de donateurs.

Annexe IV

Partage des charges

Contributions en 2010	Contributions effectives touchant au développement							Contributions en ressources de base, d'après le ratio médian ressources de base/RNB			Contributions en ressources autres que de base visant à combler le manque de ressources de base		
	Revenu national brut	Ressources de base	Autres ressources	Total	Ressources de base/RNB	Autres ressources/RNB	Total/RNB	Ressources de base	Autres ressources	Total	Ressources de base	Autres ressources	Total
	(en millions de dollars É.-U.)				(en pourcentage)			(en millions de dollars É.-U.)					
Donateur													
Allemagne	3 521 983	215	225	439	0,0061	0,0064	0,0125	415	225	640	415	24	439
Australie	1 030 268	86	209	295	0,0084	0,0203	0,0287	121	209	330	121	174	295
Autriche	394 575	39	19	58	0,0098	0,0048	0,0146	47	19	65	47	11	58
Belgique	499 506	99	74	173	0,0198	0,0148	0,0346	59	74	133	99	74	173
Canada	1 475 865	195	349	544	0,0132	0,0236	0,0369	174	349	523	195	349	544
Danemark	329 507	162	133	294	0,0491	0,0403	0,0894	39	133	171	162	133	294
Espagne	1 462 894	168	312	479	0,0115	0,0213	0,0328	172	312	484	172	307	479
États-Unis d'Amérique	14 645 629	639	1 148	1 787	0,0044	0,0078	0,0122	1 726	1 148	2 875	1 726	61	1 787
Finlande	255 154	114	83	197	0,0447	0,0324	0,0770	30	83	113	114	83	197
France	2 749 821	142	60	203	0,0052	0,0022	0,0074	324	60	384	203	0	203
Grèce	304 963	9	2	11	0,0029	0,0006	0,0035	36	2	38	11	0	11
Irlande	187 138	42	23	65	0,0226	0,0123	0,0350	22	23	45	42	23	65
Italie	2 159 254	98	144	242	0,0045	0,0067	0,0112	255	144	399	242	0	242
Japon	5 334 370	380	668	1 048	0,0071	0,0125	0,0196	629	668	1 297	629	419	1 048
Luxembourg	39 030	19	46	65	0,0491	0,1183	0,1674	5	46	51	19	46	65
Norvège	427 071	324	424	748	0,0758	0,0993	0,1751	50	424	474	324	424	748
Nouvelle-Zélande	124 177	25	15	41	0,0203	0,0123	0,0326	15	15	30	25	15	41
Pays-Bas	814 762	340	292	631	0,0417	0,0358	0,0775	96	292	388	340	292	631
Portugal	232 648	10	4	14	0,0042	0,0016	0,0058	27	4	31	14	0	14
République de Corée	972 299	39	36	75	0,0040	0,0037	0,0078	115	36	151	75	0	75
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2 377 244	280	555	836	0,0118	0,0234	0,0351	280	555	836	280	555	836
Suède	469 805	336	240	575	0,0715	0,0510	0,1225	55	240	295	336	240	575
Suisse	559 735	137	72	209	0,0245	0,0129	0,0373	66	72	138	137	72	209
Pays membres du CAD	40 367 697	3 897	5 132	9 030	0,0097	0,0127	0,0224	4 758	5 132	9 891	5 728	3 302	9 030

Annexe V

Groupes de pays

Liste des pays/régions par niveaux de revenu

<i>Faible revenu</i>	<i>Revenu intermédiaire (tranche inférieure)</i>	<i>Revenu intermédiaire (tranche supérieure)</i>	<i>Revenu élevé</i>
Afghanistan	Angola	Afrique du Sud	Allemagne
Bangladesh	Arménie	Albanie	Andorre
Bénin	Belize	Algérie	Arabie saoudite
Burkina Faso	Bhoutan	Antigua-et-Barbuda	Australie
Burundi	Bolivie (État plurinational de)	Argentine	Autriche
Cambodge	Cameroun	Azerbaïdjan	Bahamas
Comores	Côte d'Ivoire	Bélarus	Bahreïn
Érythrée	El Salvador	Bosnie-Herzégovine	Barbade
Éthiopie	Fidji	Botswana	Belgique
Gambie	Géorgie	Brésil	Brunéi Darussalam
Guinée	Ghana	Bulgarie	Canada
Guinée-Bissau	Guatemala	Chili	Chypre
Haïti	Cap-Vert	Chine	Croatie
Kenya	Égypte	Colombie	Danemark
Kirghizistan	Djibouti	Costa Rica	Émirats arabes unis
Libéria	Congo	Cuba	Espagne
Madagascar	Guyana	Dominique	Estonie
Malawi	Honduras	Équateur	États-Unis d'Amérique
Mali	Îles Salomon	Ex-République yougoslave de	Finlande
Mozambique	Inde	Macédoine	France
Myanmar	Indonésie	Fédération de Russie	Gibraltar
Népal	Iraq	Gabon	Guinée équatoriale
Niger	Kiribati	Grenade	Grèce
République centrafricaine	Kosovo	Îles Cook	Hongrie
République démocratique du Congo	Lesotho	Iran (République islamique d')	Irlande
République populaire démocratique de Corée	Îles Marshall	Jamaïque	Islande
République-Unie de Tanzanie	Mauritanie	Jordanie	Israël
Rwanda	Micronésie (États fédérés de)	Kazakhstan	Italie
Sierra Leone	Mongolie	Lettonie	Japon
Somalie	Maroc	Liban	Koweït
Tadjikistan	Nicaragua	Libye	Liechtenstein
	Nigéria	Lituanie	Luxembourg
	Nioué	Malaisie	Malte
	Pakistan	Maldives	Monaco
			Norvège
			Nouvelle-Zélande

<i>Faible revenu</i>	<i>Revenu intermédiaire (tranche inférieure)</i>	<i>Revenu intermédiaire (tranche supérieure)</i>	<i>Revenu élevé</i>
Tchad	Papouasie-Nouvelle-	Maurice	Oman
Togo	Guinée	Mexique	Pays-Bas
Ouganda	Paraguay	Monténégro	Pologne
Zimbabwe	Philippines	Namibie	Portugal
	République arabe syrienne	Palaos	Qatar
	République démocratique populaire lao	Panama	République de Corée
	République de Moldova	Pérou	République tchèque
	Samoa	République dominicaine	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
	Sao Tomé-et-Principe	Roumanie	Saint-Marin
	Sénégal	Sainte-Lucie	Singapour
	Soudan	Saint-Kitts-et-Nevis	Singapour
	Sri Lanka	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Slovaquie
	Swaziland	Serbie	Slovénie
	Territoire palestinien occupé	Seychelles	Suède
	Timor-Leste	Suriname	Suisse
	Tonga	Thaïlande	Trinité-et-Tobago
	Turkménistan	Tunisie	
	Tuvalu	Turquie	
	Ukraine	Uruguay	
	Ouzbékistan	Venezuela (République bolivarienne du)	
	Vanuatu		
	Viet Nam		
	Yémen		
	Zambie		

Liste des pays selon la classification des Nations Unies

<i>Pays les moins avancés</i>	<i>Pays en développement sans littoral</i>	<i>Petits États/régions insulaires en développement</i>	<i>Pays/régions accueillant une mission intégrée</i>
Afghanistan	Afghanistan	Anguilla	Afghanistan
Angola	Arménie	Antigua-et-Barbuda	Burundi
Bangladesh	Azerbaïdjan	Aruba	Côte d'Ivoire
Bénin	Bhoutan	Bahamas	Guinée-Bissau
Bhoutan	Bolivie (État plurinational de)	Bahreïn	Haïti
Burkina Faso	Botswana	Barbade	Iraq
Burundi		Belize	Kosovo

<i>Pays les moins avancés</i>	<i>Pays en développement sans littoral</i>	<i>Petits États/régions insulaires en développement</i>	<i>Pays/régions accueillant une mission intégrée</i>
Cambodge	Burkina Faso	Cap-Vert	Liban
Comores	Burundi	Comores	Libéria
Djibouti	Éthiopie	Cuba	Libye
Érythrée	Ex-République	Dominique	Népal
Éthiopie	yougoslave de	Fidji	République
Gambie	Macédoine	Grenade	centrafricaine
Guinée	Kazakhstan	Guam	République
Guinée-Bissau	Kirghizistan	Guinée-Bissau	démocratique
Guinée équatoriale	Lesotho	Guyana	du Congo
Haïti	Malawi	Haïti	Sierra Leone
Îles Salomon	Mali	Îles Cook	Somalie
Kiribati	Mongolie	Îles Marshall	Soudan
Lesotho	Népal	Îles Salomon	Territoire palestinien
Libéria	Niger	Îles Vierges	occupé
Madagascar	Ouganda	britanniques	Timor-Leste
Malawi	Ouzbékistan	Jamaïque	
Maldives	Paraguay	Kiribati	
Mali	République	Maldives	
Mauritanie	centrafricaine	Maurice	
Mozambique	République	Micronésie (États	
Myanmar	démocratique	fédérés de)	
Népal	populaire lao	Montserrat	
Niger	République de Moldova	Nauru	
Ouganda	Rwanda	Nioué	
République	Swaziland	Palaos	
centrafricaine	Tadjikistan	Papouasie-Nouvelle-	
République	Tchad	Guinée	
démocratique	Turkménistan	Pays-Bas Antilles	
du Congo	Zambie	Polynésie française	
République	Zimbabwe	République	
démocratique		dominicaine	
populaire lao		Sainte-Lucie	
République-Unie		Saint-Kitts-et-Nevis	
de Tanzanie		Samoa	
Rwanda		Sao Tomé-et-Principe	
Samoa		Seychelles	
Sao Tomé-et-Principe		Singapour	
Sénégal		Saint-Vincent-et-les	
Sierra Leone		Grenadines	
Somalie		Suriname	
Soudan		Timor-Leste	

<i>Pays les moins avancés</i>	<i>Pays en développement sans littoral</i>	<i>Petits États/régions insulaires en développement</i>	<i>Pays/régions accueillant une mission intégrée</i>
Tchad		Tonga	
Timor-Leste		Trinité-et-Tobago	
Togo		Tuvalu	
Tuvalu		Vanuatu	
Vanuatu			
Yémen			
Zambie			

Classification des pays/régions en fonction de leurs indices de développement humain

<i>Faible</i>	<i>Intermédiaire</i>	<i>Élevé</i>
Afghanistan	Afrique du Sud	Albanie
Angola	Algérie	Antigua-et-Barbuda
Bangladesh	Bhoutan	Arabie saoudite
Bénin	Bolivie (État plurinational de)	Arménie
Burkina Faso	Botswana	Azerbaïdjan
Burundi	Cambodge	Bélarus
Cameroun	Cap-Vert	Belize
Comores	Chine	Bosnie-Herzégovine
Côte d'Ivoire	Congo	Brésil
Djibouti	Égypte	Bulgarie
Érythrée	El Salvador	Colombie
Éthiopie	Fidji	Costa Rica
Gambie	Gabon	Cuba
Guinée	Ghana	Dominique
Guinée-Bissau	Guatemala	Équateur
Haïti	Guinée équatoriale	Ex-République yougoslave de Macédoine
Îles Salomon	Guyana	Géorgie
Kenya	Honduras	Grenade
Lesotho	Inde	Iran (République islamique d')
Libéria	Indonésie	Jamaïque
Madagascar	Iraq	Kazakhstan
Malawi	Jordanie	Koweït
Mali	Kiribati	Liban
Mauritanie	Kirghizistan	Libye
Mozambique	Maldives	Malaisie
Myanmar	Micronésie (États fédérés de)	Maurice
Népal	Mongolie	
Niger	Maroc	

<i>Faible</i>	<i>Intermédiaire</i>	<i>Élevé</i>
Nigéria	Namibie	Mexique
Ouganda	Nicaragua	Monténégro
Pakistan	Ouzbékistan	Palaos
Papouasie-Nouvelle-Guinée	Paraguay	Panama
République centrafricaine	Philippines	Pérou
République démocratique du Congo	République arabe syrienne	Sainte-Lucie
République-Unie de Tanzanie	République démocratique populaire lao	Saint-Kitts-et-Nevis
Rwanda	République de Moldova	Saint Vincent-et les Grenadines
Sao Tomé-et-Principe	République dominicaine	Serbie
Sénégal	Samoa	Seychelles
Sierra Leone	Sri Lanka	Tonga
Somalie	Suriname	Trinité-et-Tobago
Soudan	Swaziland	Tunisie
Tchad	Tadjikistan	Turquie
Timor-Leste	Territoire palestinien occupé	Ukraine
Togo	Thaïlande	Uruguay
Yémen	Turkménistan	Venezuela (République bolivarienne du)
Zambie	Vanuatu	
Zimbabwe	Viet Nam	

**Liste des pays/régions considérés comme fragiles par la Banque mondiale
et par l'Organisation de coopération et de développement économiques**

Liste des pays en situation précaire de la Banque mondiale

Liste des États fragiles de l'OCDE

Afghanistan	Afghanistan
Angola	Angola
Bosnie-Herzégovine	Bangladesh
Burundi	Burkina Faso
Comores	Burundi
Congo	Cameroun
Côte d'Ivoire	Comores
Érythrée	Congo
Géorgie	Côte d'Ivoire
Guinée	Érythrée
Guinée-Bissau	Éthiopie
Haïti	Géorgie
Îles Salomon	Guinée
Iraq	Guinée-Bissau
Kiribati	Haïti

Liste des pays en situation précaire de la Banque mondiale

Liste des États fragiles de l'OCDE

Kosovo	Îles Salomon
Libéria	Iraq
Myanmar	Kenya
Népal	Kiribati
République centrafricaine	Liban
République démocratique du Congo	Libéria
Sao Tomé-et-Principe	Malawi
Sierra Leone	Myanmar
Somalie	Népal
Soudan	Niger
Tadjikistan	Nigéria
Tchad	Ouganda
Timor-Leste	Ouzbékistan
Togo	Pakistan
Yémen	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Zimbabwe	République centrafricaine
	République démocratique du Congo
	République populaire démocratique de Corée
	Sao Tomé-et-Principe
	Sierra Leone
	Somalie
	Sri Lanka
	Soudan
	Tadjikistan
	Territoire palestinien occupé
	Tchad
	Timor-Leste
	Togo
	Yémen
	Zimbabwe

Annexe VI

Tableaux statistiques disponibles sur le site Web du Service des politiques de coopération en matière de développement du Bureau de l'appui au Conseil économique et social et de la coordination du Département des affaires économiques et sociales²³

A. Contributions aux activités opérationnelles de développement

1. Contributions par organisme : 2005-2010
2. Contributions par organisme et par type de ressources (de base ou autres) : 2005-2010
3. Contributions par source, par type d'activité (touchant au développement ou à l'aide humanitaire) et par type de ressource (de base ou autres) : 2010
4. Contributions par source, par organisme et par type de ressource (de base ou autres) : 2010
5. Principaux contributeurs aux activités touchant au développement : 2010

B. Dépenses consacrées aux activités opérationnelles de développement

1. Dépenses par organisme : 2005-2010
2. Dépenses par bénéficiaire, par type d'activité (touchant au développement ou à l'aide humanitaire) et par type de ressource (de base ou autres) : 2010
3. Dépenses par bénéficiaire et par organisme : 2010
4. Dépenses par région : 2010

²³ [http://www.un.org/en/development/desa/oesc/pdf/statistical_annex_to_funding_report\(2010\).xls](http://www.un.org/en/development/desa/oesc/pdf/statistical_annex_to_funding_report(2010).xls).